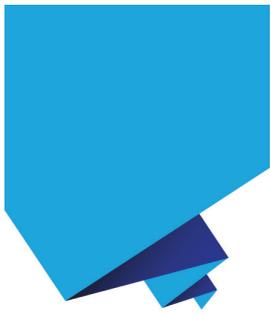


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



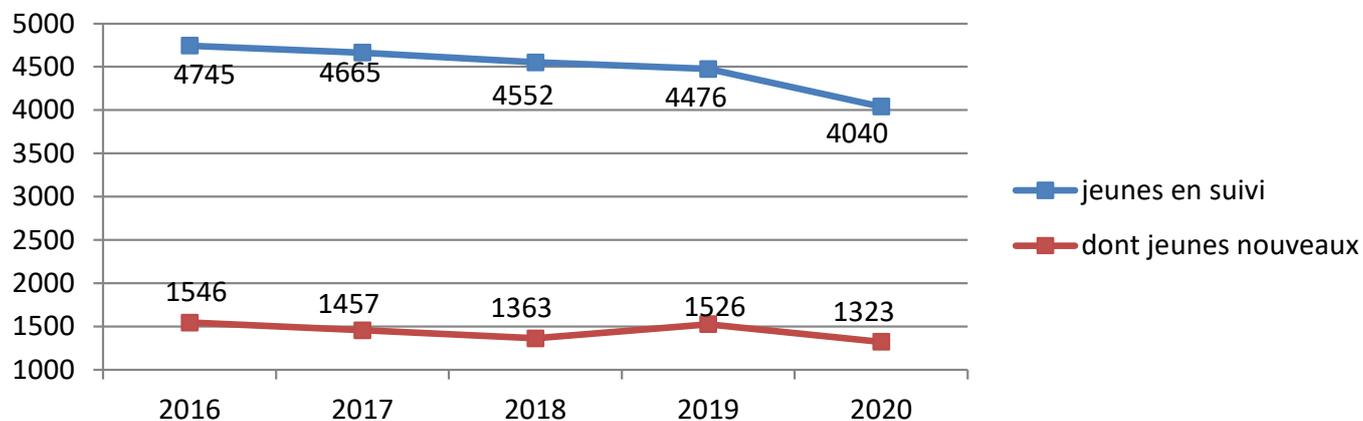


SOMMAIRE

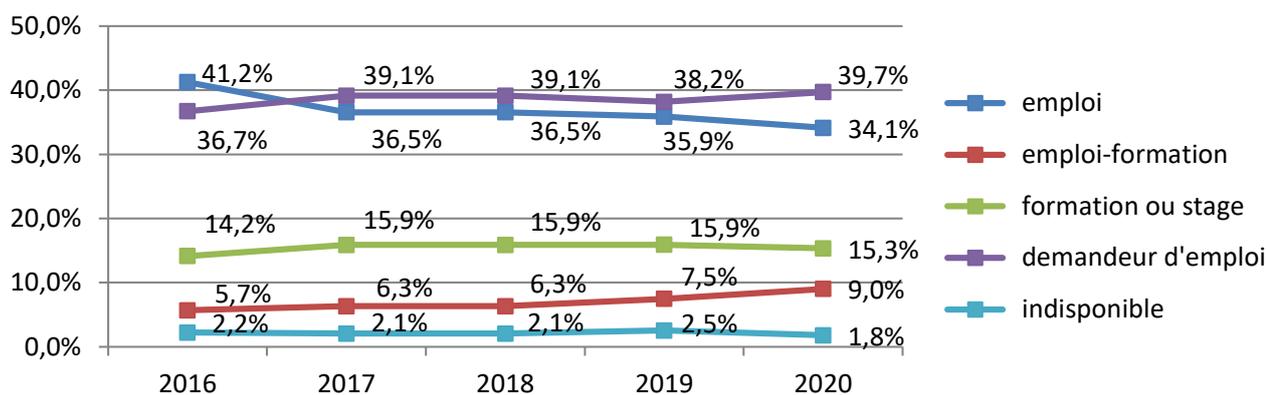
SYNTHÈSE DE L'ANNÉE EN 3 GRAPHIQUES	5
UNE ACTIVITÉ PERTURBÉE PAR LA COVID	6
L'ACCCOMPAGNEMENT DES JEUNES	10
Notre organisation physique	10
L'accompagnement global	11
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES	22
Les 4040 jeunes accueillis	22
Les 1323 nouveaux jeunes ou premiers accueils	26
Les actes professionnels	31
L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ	34
ACTIVITÉ DES SITES	37

SYNTHÈSE DE 2020 EN 3 GRAPHIQUES

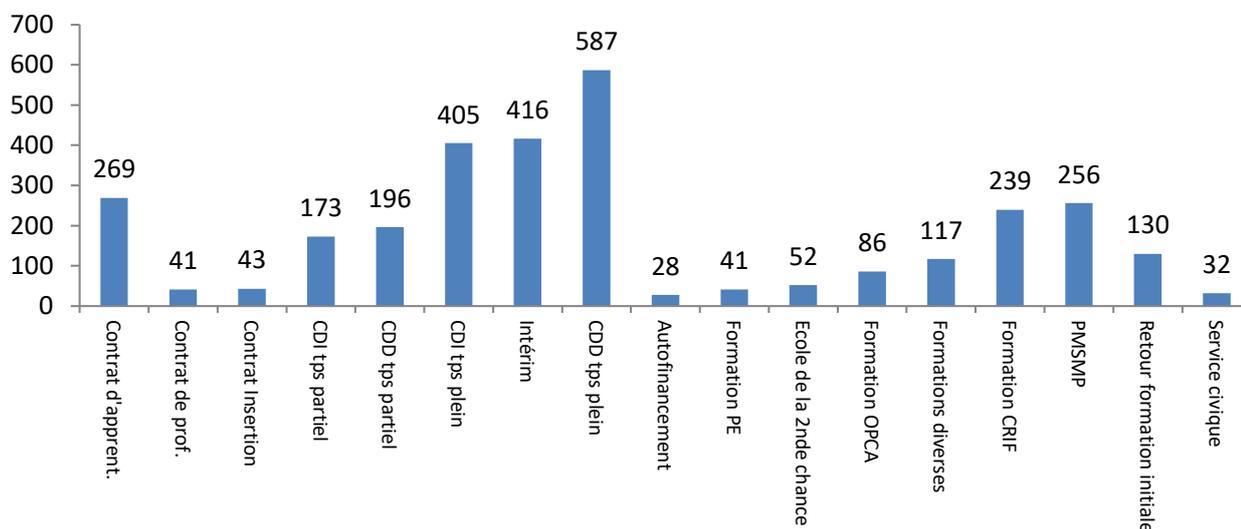
Evolution du nombre de jeunes suivis et nouveaux



Evolution de la situation des jeunes au 31 décembre



Entrées en situation en 2020





UNE ACTIVITÉ PERTURBÉE PAR LA COVID

Dimanche 15 mars, le directeur envoie un mail aux salariés pour leur demander de prévenir lundi matin les jeunes que l'activité d'accueil est provisoirement suspendue et pour les inviter à une réunion d'équipe de crise à 10 heures 30 dans la cour de l'antenne de Guyancourt.

Nous nous retrouvons dehors en restant éloignés les uns des autres. Et si on attend l'intervention du soir du premier ministre, nul ne doute qu'on va vers un confinement sans en connaître les détails.

Trois points sont à l'ordre du jour :

Les besoins de garde d'enfants scolarisés, environ la moitié de l'équipe est concernée, mais à des degrés divers suivant les possibilités de l'autre parent, et l'autonomie des enfants pour la scolarisation à domicile.

Le sentiment de sécurité ou plutôt d'insécurité et de prise de risque si nous devons continuer à accueillir le public.

La possibilité pour chacun de poursuivre l'activité en télétravail, équipement informatique, internet, et téléphonie, confort de travail à domicile...

Nous nous quittons en convenant qu'on poursuit la suspension de l'accueil mardi, et que les salariés peuvent retourner dans leurs bureaux en s'y isolant, et qu'on aviserait mardi matin.

Lundi 16 au soir, le confinement et donc la fermeture des ML est annoncé, mais l'état nous demande de poursuivre à distance l'accompagnement, voire en présentiel pour les « urgences ».

Nous décidons de ne pas assurer d'accueil pour les « urgences », car c'est une notion trop floue, même si nous savons que le suivi à distance sera compliqué pour certains jeunes.

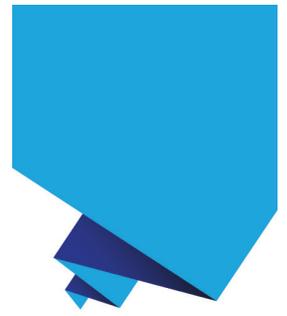
Les salariés viennent chercher leurs dossiers, certains ramènent chez eux un ordinateur, et tous les sites sont fermés. Et on s'organise pour poursuivre notre activité en télétravail.

Pas toujours simple de mener toute la journée des entretiens par téléphone, de convaincre certains jeunes que la situation ne durera qu'un temps, et qu'il faut dès maintenant préparer la suite.

Il y a aussi tous les jeunes qui ont vu leur mission d'intérim ou période d'essai se terminer brutalement, et aussi ceux qui sont au front sans moyens de protection, ceux que la situation sanitaire perturbe fortement, ceux qui se retrouvent complètement isolés et au contraire ceux qui se retrouvent à trop, 24 heures sur 24 dans un petit logement.

Et on découvre les charmes et problèmes techniques des échanges en visio avec les jeunes, les partenaires et entre nous.

La suite pratico-pratique ce sont deux salariés qui la racontent.



La covid et toutes les contraintes sanitaires liées au contexte de pandémie auront vraiment fait de 2020 une année « particulière ».

En début d'année, nous entendions parler de ce virus qui nous semblait encore lointain malgré quelques cas en France, sans que cela ait un réel impact sur notre travail, si ce n'est que nous étions peut-être un peu plus vigilant avec les jeunes qui pouvaient présenter un état fébrile ou qui nous disaient ne pas être très en forme.

Puis tout s'accélère fin février avec la mise en place des premières mesures prises lors d'un conseil de défense, et dès lors, le coronavirus va bouleverser le monde du travail. Il y a alors une vraie prise de conscience collective au sein de l'équipe et très rapidement un 1er impact significatif sur notre organisation de travail avec la mise en place du premier confinement le 17 mars.

Il nous a alors fallu repenser complètement notre organisation afin de maintenir le suivi des jeunes et essayer de proposer une qualité de service satisfaisante. La mise en place du télétravail a été brusque et il nous a fallu nous adapter au mieux pour continuer notre activité.

Les jeunes qui avaient déjà fixé des rdvs avec leurs référents ont tous été contactés pour leur confirmer la fermeture de nos différents sites et les informer de la mise en place de rdvs téléphoniques. Cela nous a permis, dans un premier temps, d'honorer les rdvs déjà programmés.

En parallèle, tous les jeunes inscrits dans notre structure ont reçu un mail les informant de la continuité de notre activité, mais malgré cela, nos agendas se sont peu à peu « vidés » car comme beaucoup de services, administrations, commerces étaient fermés, que des restrictions de déplacement avaient été mises en place, que le marché de l'emploi était quasi à l'arrêt, les jeunes étaient moins nombreux à prendre rdv.

Nous avons alors fait un gros travail de relances,

en commençant par contacter les jeunes en grande difficulté dont la situation imposait une continuité de suivi, ceux qui n'avaient pas honoré leur premier rdv pour savoir s'ils souhaitaient ou non mettre en place un suivi avec la mission locale, ceux déjà suivis et inscrits dans des dispositifs d'accompagnement renforcé, puis ceux qui n'avaient pas été reçus depuis quelques semaines ou mois, ...

Cela nous a permis de garder le contact avec une très grande majorité des jeunes, de poursuivre le travail sur leur projet professionnel, leurs problématiques diverses, de recueillir leurs attentes et d'être vigilant sur leurs besoins, sans pour autant être capable de toujours y apporter une réponse concrète et rapide. En effet, beaucoup de partenaires du secteur social ou de la formation, par exemple, étaient eux aussi soit fermés, soit en réorganisation et sans possibilité d'accueil physique.

Ce fonctionnement en 100% télétravail, comparativement au fonctionnement normal en face à face, a été très chronophage, surtout pour les formalités administratives. Il ne nous a pas permis non-plus, je pense, d'offrir la même qualité d'écoute, de ressentir et de cerner les soucis ou difficultés rencontrées par les jeunes de manière aussi « fine » car tout ne passe pas que par la parole. Le langage corporel étant un réel vecteur de nos émotions, énormément d'informations peuvent être recueillies par l'observation des postures, de la gestuelle, des expressions faciales des jeunes que nous accompagnons.

Etonnamment, durant le confinement, peu de jeunes m'ont interpellé concernant des difficultés intra-familiales sévères. Il a parfois été compliqué de mobiliser certains d'entre eux et cette période a marqué un coup d'arrêt chez ceux pour qui il était déjà difficile de se projeter en temps normal. D'autres ont renoncé à leur projet de formation ou ont été contraints de le reporter, d'autres encore ont changé de secteur d'activité en saisissant une opportunité d'emploi.



Nous avons adopté ce fonctionnement pendant presque 2 mois, avant de pouvoir rouvrir nos sites au public, tout en laissant la possibilité de poursuivre le suivi à distance (téléphone ou visio) pour les jeunes qui le souhaitent en reprenant notre activité en mode « hybride » présentiel/distanciel.

J'attendais cette reprise d'activité en présentiel avec un mélange d'impatience et d'appréhension mais la mise en place d'un protocole sanitaire, la mise à disposition de matériels de protection (gel, masques, vitrines, visières, spray désinfectant, etc...), l'aménagement des horaires/jours de présence et le port systématique du masque par les jeunes reçus en entretien ont rapidement dissipé les craintes que je pouvais avoir, tant pour moi que pour mes proches, d'être confronté au public, et donc potentiellement au virus. En effet, au vu de divers reportages et de ce que nous pouvions observer au quotidien, notre public (16/26 ans) ne semblait pas être la tranche d'âge la plus respectueuse des consignes sanitaires, mais il ne faut pas généraliser à tous, les dérives de certains. Cela m'a aussi permis de reprendre une vie « sociale » avec mes collègues.

Cette expérience du télétravail « imposé » nous a obligés à être réactifs, à utiliser massivement des canaux de communication virtuelle (téléphone, mails, visio), nous confrontant parfois aux difficultés rencontrées par certains jeunes pour utiliser ou accéder à un équipement informatique (PC/imprimante).

Il nous a aussi fallu concilier vie professionnelle et vie privée en trouvant un juste équilibre (pas toujours évident) nous permettant de poursuivre notre activité professionnelle tout en assurant la continuité scolaire des enfants pendant la fermeture des écoles, collèges,

...

Ce télétravail « familial » n'a pas toujours été simple à gérer. Pendant ce 1er confinement, nous étions 4 au domicile ; ma femme, enseignante, également en télétravail et nos 2 enfants. Pour ma part, j'avais la chance de pouvoir m'isoler dans un bureau pour les rdvs téléphoniques et les visio avec les jeunes, l'administratif, évitant ainsi les « interférences » familiales, tout en me

rendant ponctuellement disponible pour mes proches lorsque cela était nécessaire. Les sollicitations diverses liées aux contraintes familiales engendraient une perte de productivité, le travail administratif (gestion des dispositifs, échange de documents avec les jeunes) nécessitait beaucoup plus temps, les difficultés à joindre les partenaires imposaient de multiplier les démarches ; ce qui pouvait être géré dans le cadre d'un entretien en face à face pouvait nécessiter le double de temps voire plus... De fait, le télétravail pouvait aussi parasiter la vie de famille.

Les autres périodes de confinement, moins strictes, nous ont permis de poursuivre notre activité majoritairement en présentiel.

Pour moi, le fonctionnement 100% distanciel a eu plus d'inconvénients que d'avantages car il a été subi, que la rapidité avec laquelle il a dû se mettre en place n'a pas permis de le faire dans les meilleures conditions et surtout qu'il n'est pas adapté à notre activité pour laquelle les entretiens physiques demeurent indispensables.

Il n'en demeure pas moins que nous en retirons des points positifs sur notre organisation et notre fonctionnement et, peu expérimenté avant la crise au sein de notre structure, le télétravail s'est maintenant installé dans la durée et nous sommes plusieurs à avoir manifesté le choix de poursuivre notre activité en conservant ½ à 1 journée de télétravail hebdomadaire. Cela suppose simplement qu'il soit planifié et que les tâches à effectuer soient anticipées.



La crise sanitaire de Mars 2020, suite à la pandémie liée au COVID 19 a imposé un mode de vie et de fonctionnement qu'il a fallu trouver dans l'urgence et adapter tout au long de celle-ci.

Le premier confinement a posé les dures bases de la réalité, laissant le personnel d'accueil du public face à des préoccupations de chaque instant. Les confinements suivants, ont quant à eux, du fait de l'expérience précédente, été vécus plus sereinement. Comme pour tout un chacun, la sidération et interrogation des toutes premières annonces, ont très rapidement laissé place à la préoccupation personnelle : protéger sa famille, en évitant la contamination, tout en continuant à assurer son poste de travail dans les meilleures conditions.

L'organisation personnelle pour la mise en place du télétravail n'a pas été aussi simple qu'elle n'y paraît, d'autant que les écoles fermées, les parents devaient assurer la garde (dans mon cas, mon épouse devant assurer son emploi en présentiel). Pas évident de s'organiser avec un enfant d'à peine 4 ans, et d'assurer pleinement son travail, les modalités pour rester efficace pendant cette période ont finalement été mises en place, en s'adaptant chaque jour et en trouvant des améliorations constantes.

L'évolution des pratiques, et notamment de l'utilisation de la visio conférence, pour les rendez-vous et permettre de conserver le lien avec les jeunes, ont été un atout évident. Le contact avec les collègues, partenaires ont eux aussi pu être maintenus le plus possible, par conversation téléphonique ou en visio conférence. Ce lien fut indispensable pour partager ses compétences, et conserver l'esprit d'équipe important dans notre métier.

Il est à noter, que si chacun d'entre nous a pu, évoluer dans ce contexte et trouver des nouvelles méthodes de travail, il reste néanmoins l'impact de cette situation sur nos jeunes, qui ont subi cette crise de plein fouet, avec très souvent, des situations personnelles

complexes, déclenchant des problèmes familiaux liés au confinement 24H/24H, ainsi que la précarité.

Le service emploi s'est retrouvé, durant cette année chaotique, face à de nombreux jeunes, baissant considérablement les bras. Le rôle de ce service s'adapte pour trouver des solutions dans la recherche d'emploi, tente de les remotiver, même au-delà de la recherche d'emploi... La crise sanitaire m'amène le plus souvent à orienter les jeunes vers d'autres postes. Ce qui m'amène également à évoluer dans ma pratique.

A titre personnel, l'adaptation s'est petit à petit intégrée dans nos vies, tant personnelle que professionnelle, mais malgré notre professionnalisme et présence, je constate les impacts conséquents sur les jeunes et l'écoute auprès de ce public.

Le télétravail permet d'être plus efficace pour ma part, car moins de stress, moins d'embouteillages, de faire le travail administratif qui ne nécessite pas d'être en contact avec le public plus sereinement.

Je pense qu'il ne faut pas oublier la chance d'avoir pu garder notre salaire en totalité pendant cette crise.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

NOTRE ORGANISATION PHYSIQUE

Lors de la création de la Mission Locale de Saint Quentin en Yvelines et des Environs nous avons fait le choix d'être présents près du public, en ouvrant trois antennes.

Avec la fusion avec la Mission Locale de Plaisir nous avons maintenant quatre implantations situées dans les communes dont le plus grand nombre de jeunes est originaire. Dans le cadre du travail préparatoire à la fusion, nous avons étudié la question de transformer radicalement notre organisation, en nous regroupant sur un site unique tout en organisant des permanences dans la plupart des communes.

Finalement, nous avons opté pour le maintien des 4 sites, car si cela génère des coûts fixes de fonctionnement, cela permet aussi de par leurs implantations de proposer un lieu d'accueil facilement accessible quelle que soit la commune d'origine du jeune.

➔ **Quatre sites d'accueil** : Elancourt, Guyancourt (qui héberge aussi dans un espace séparé l'équipe Garantie Jeunes), Plaisir et Trappes (seul site mono-communal). Ces sites sont ouverts toute la semaine dans des locaux spécifiques mis à disposition et identifiés comme tels, afin d'offrir un service de proximité. En 2020 ils ont chacun accueilli entre 900 et 1150 jeunes, essentiellement sur rendez-vous en présentiel et aussi en distanciel. Chaque site comprend un pré-accueil, entre 4 et 5 bureaux individuels, une salle d'accompagnement à la recherche d'emploi, et sur certains des ordinateurs en libre accès semi-accompagné. Chaque équipe est donc composée de 6 à 7 salariés.

➔ **Cinq permanences** (Magny, Les Clayes sous-bois, Villepreux, Voisins et Beynes), une matinée par semaine,

➔ **Un point de rencontre** tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC,

➔ **Le siège à Trappes** où sont organisées certaines actions mutualisées, telles les prestations d'orientation ou certaines informations collectives, et où sont aussi remises les aides financières gérées par la Mission Locale. Le siège héberge aussi les postes uniques et les responsables de service.

➔ **Quatre services**: le Service Accueil, le Service Orientation-Formation, le Service Emploi et Relations Entreprises, et le Service Garantie Jeunes.

Les sites et le siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou à des rencontres avec des partenaires. Le site de Plaisir assure une nocturne jusqu'à 20 heures le jeudi soir afin de pouvoir accueillir les jeunes qui sont en emploi ou en formation, ou leurs parents.

Cette organisation un peu institutionnelle est en phase avec nos missions et avec le fonctionnement des jeunes qui osent pousser la porte. Mais certains jeunes ne sont pas encore capables de faire la démarche d'aller vers nous, ou ont un à priori négatif sur la mission locale, ou n'ont pas été satisfait des réponses qu'ils ont pu y trouver précédemment, ou ont besoin d'être remobilisés, ou ce n'était pas le bon moment, ...

C'est pourquoi, depuis 2014 nous portons un poste Adulte-Relais, Médiateur de l'Emploi, qui intervient hors les murs, prioritairement avec les jeunes habitant en Quartiers en Politique de la Ville. Succinctement, son rôle est d'aller vers les jeunes qui ne sont jamais venus à la Mission Locale et aussi vers ceux qui n'ont pas trouvé, auprès de la Mission Locale ou d'autres structures du SPE, les réponses qu'ils attendaient, et à partir de leur situation, essayer de les mobiliser en leur présentant ce que ces structures peuvent leur proposer.



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

➤ L'approche globale

Près de 40 ans après leur création, les missions locales ont fortement évolué, se sont transformées et sont elles aussi touchées par des injonctions de gestion et de rendu-compte, au point qu'on peut parfois se demander si nous sommes au service des jeunes ou si ce ne sont pas eux qui sont à notre service afin d'atteindre nos objectifs, ou plutôt les objectifs quantitatifs que nous ont assignés certains financeurs, se faisant ainsi tout comme nous, instrumentaliser.

Cependant, nous avons réussi à préserver un des fondamentaux préconisés par Bertrand Schwartz : L'approche globale. Nous pouvons la définir comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé, situation financière), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir... Cela nous permet de travailler avec le jeune sur un diagnostic partagé puis de proposer des objectifs réalistes et des plans d'action.

Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi un partenariat opérationnel de terrain très développé.

➤ Travailler avec les jeunes un projet professionnel réaliste.

Dans le dossier d'accueil que les jeunes remplissent, nous leur demandons pourquoi ils viennent à la mission locale.

Très majoritairement ils répondent « pour trouver un travail ». Cette demande nécessite d'être creusée et validée, afin que le jeune puisse la réaliser.

L'accompagnement va donc souvent commencer par un travail sur le projet professionnel, travail que le jeune n'a que rarement eu l'occasion de mener auparavant.

Aussi pour ceux qui ne connaissent pas du tout le monde du travail et n'ont pas réellement de projet, la Région Ile de France propose des formations longues d'Elaboration de Projet Professionnel.

Les conseillers peuvent aussi avec des jeunes ayant bien avancé dans ce questionnement, creuser et affiner leur projet dans le cadre de l'accompagnement individuel en leur proposant souvent de le valider via des stages pratiques en entreprise dans le cadre des PMSMP.

La Mission Locale s'est dotée rapidement après sa création d'un service orientation, afin de proposer aux jeunes de réaliser en interne des bilans. Jusqu'en 2017, la Région Ile de France avait ainsi confié aux Missions Locales, la réalisation de Parcours d'Orientation Professionnelle, qui se déclinaient sous deux formes, une forme individuelle qui s'apparentait aux bilans classiques et une forme collective à destination de ceux qui ne souhaitaient mener un travail d'élaboration long.

Ne disposant plus de financement spécifique, nous avons travaillé en 2019 à proposer dans le cadre des projets ITI SQY cofinancés par le FSE, la réalisation de bilans d'orientations. Cette prestation est une prestation à dominante individuelle avec 4 entretiens individuels, et 2 temps en collectif, une séance de tests et une séance de documentation.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Au cours des entretiens, le jeune est accompagné afin de ressortir ses qualités/défauts, ses centres d'intérêt, ses compétences, ... La séance de tests permet de mesurer ses potentialités, d'explorer ses intérêts métier, et de mettre en valeur les différentes facettes de sa personnalité, ... Une séance de recherche documentaire aide le jeune à affiner ses projets professionnels en se confrontant à la réalité des prérequis des centres de formation et surtout ceux des métiers repérés. A l'issue de ce bilan, nous incitons les jeunes à valider leur projet en réalisant une ou plusieurs PMSMP. Ce projet avait été validé sans réserve en première étude, et nous venons d'apprendre, qu'il vient d'être refusé, au motif que cela relève de la programmation Etat, alors qu'il n'y a plus d'enveloppe sur l'ancienne programmation et que la nouvelle n'est pas encore décidée.

128

Jeunes ont réalisé un bilan

↳ La documentation - communication

L'accompagnement des jeunes dans leur réflexion sur leur projet ou la recherche de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes nécessitent un travail de recherche documentaire, qui peut être fastidieux et chronophage. Nous avons donc en interne une documentaliste à qui nous confions trois missions. Animer dans le cadre des prestations d'orientation des ateliers de recherche documentaire afin d'aider les jeunes à mieux cerner les métiers qui les attirent et à repérer les formations adaptées. Elle reçoit aussi en individuel les jeunes qui formulent une demande complexe de recherche de formation. Elle a aussi constitué à destination des conseillers un fond

documentaire qu'elle veille à mettre à jour et à enrichir, et elle transmet chaque semaine « l'info formation », recensant les formations qui vont débiter ou qui ont encore des places vacantes. La documentaliste assure notre communication physique et numérique en animant notre site et les réseaux sociaux.

↳ Suivre une formation afin d'accéder à un emploi

519

Entrées en formation

84

Rescolarisations

La crise sanitaire et les confinements ont fort logiquement affecté les entrées en formation. Les entrées ont été suspendues de la mi-mars à la mi-mai puis réduites ensuite à cause de la distanciation physique. De plus, un certain nombre de jeunes, pas ou mal équipés pour suivre des cours en distanciel ont décroché.

53.3% des jeunes accueillis en 2020 nous ont fait part de leur désir de suivre en formation, ce projet n'étant pas toujours très étayé. Proposer de s'engager dans une formation à un jeune, nécessite de l'informer sur l'offre et les modalités des différents types de formations, le mettre en relation avec les centres de formation y compris les CFA, lui expliquer l'utilisation du CPF, mobiliser les aides au transport liées à la formation ainsi que les aides financières qui peuvent aider à



financer le coût de certaines formations et dans la mesure du possible assurer un suivi en situation de formation.

Dans Imilo, 519 entrées en formation (soit une baisse de 9,5%) pour 476 jeunes ont été saisies dont 279 financées par le Conseil Régional Ile de France. On constate pour les actions de mobilisation (qui peuvent difficilement être assurées en distanciel) une baisse de plus d'un tiers des entrées, ainsi 49 jeunes ont intégré le PEE, 54 l'E2C et 10 L'EDI.

Les actions financées par le Conseil Régional présentent pour notre public, l'avantage d'être gratuites et rémunérées.

Une cinquantaine d'entrées ont été réalisées sur des actions financées par Pôle Emploi. 80 ont nécessité des financements spécifiques souvent multiples avec bien souvent une participation du jeune en complément.

Cela ne reflète certainement pas toutes les entrées en formation, en effet, certains jeunes ne nous informent pas qu'ils sont entrés en formation et ne répondent plus aux sollicitations de leur conseiller.

Par ailleurs, 84 jeunes ont pu être rescolarisés dans les lycées d'enseignement général ou professionnel de l'Académie.

Voici les principaux secteurs des formations préqualifiantes ou qualifiantes suivies par les jeunes:

- Aide à la personne/santé/social: 34
- Logistique/transport/mécanique: 27
- Commerce/vente/Esthétique: 27
- Petite enfance/animation: 23
- Informatique(développement WEB,cyber sécurité, ...): 21
- Secrétariat/bureautique/compta/gestion/RH: 17
- Sécurité: 17
- Restauration/métiers de bouche: 11
- Bâtiment: 10
- Art/Audiovisuel/Communication: 7
- Langues: 7
- Aéroportuaire/Tourisme: 5
- Agriculture/Animaux/Espaces verts: 5

On note cette année une baisse des demandes en ani-

mation/petite enfance et en tourisme/aéroportuaire. Cette dernière s'explique aisément par la crise sanitaire. Par contre, le secteur de l'informatique est de plus en plus demandé.

La présence de l'Ecole du Numérique sur Saint Quentin en Yvelines y est certainement pour beaucoup.

Cependant, l'accès à l'emploi reste toujours compliqué pour les jeunes de bas niveau de formation initiale qui sortent de ces formations bien que le secteur soit fortement en tension. Les employeurs préfèrent encore recruter les ingénieurs qui sortent des grandes écoles.

Les décrocheurs

Avec le CIO, nous n'organisons plus qu'une seule plateforme annuelle de décrocheurs au CIO en invitant les différents partenaires afin de rechercher ensemble les solutions à proposer aux jeunes.

Cependant, au fil de l'eau, nous sommes interpellés par le CIO pour recevoir des jeunes déscolarisés et en parallèle, nous envoyons au CIO des jeunes qui recherchent une solution en formation initiale.

En septembre, est entrée en application l'obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans.

Cela implique que tous les jeunes de 16 à 18 ans doivent être soit, en scolarité, en formation professionnelle, en contrat en alternance, en emploi, en Service civique, soit dans un accompagnement renforcé tel que le PACEA ou l'AIJ. L'Etat a confié aux Missions Locales le contrôle du respect de cette obligation.

Nous avons accès, seulement depuis novembre, via Imilo à 2 listes de jeunes en obligation de formation :

*ceux connus de la ML pour lesquels il faut vérifier qu'ils la respectent bien.

Si ce n'est pas le cas, nous devons les recevoir pour leur proposer l'offre de service existante, leur envoyer un courrier s'ils ne viennent pas et, en dernier recours, envoyer un courrier aux parents.

Si, au bout de 2 mois, nous n'avons aucune nouvelle, nous devons indiquer dans Imilo « refus d'accompagnement » et signaler ces jeunes au Conseil Départemental.

*ceux inconnus de la ML qui proviennent de listes de l'Education nationale.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

↳ L'accompagnement à la recherche d'emploi

Nous avons fait le choix il y a une vingtaine d'années, de recevoir les jeunes en recherche active d'emploi, en ateliers collectifs, encadrés et accompagnés par un conseiller emploi. Lors de la réouverture après le premier confinement, nous avons décidé afin de ne pas faire prendre de risques aux salariés et aux jeunes, de les accueillir lors de rendez-vous individuels d'une heure. A l'automne, nous avons dressé le bilan de cette nouvelle organisation. Fort logiquement, nous avons constaté que nos capacités d'accueil des jeunes en étaient diminuées. Mais surtout, tous les conseillers emploi ont considéré que la connaissance qu'il pouvaient avoir des jeunes et l'accompagnement étaient bien plus approfondis et efficaces. Nous avons donc décidé de pérenniser cette modalité d'accueil, moins quantitative mais plus qualitative, en inscrivant si besoin 2 jeunes par créneau d'une heure. Les parrains et marraines peuvent aussi être sollicités afin d'accompagner physiquement dans leurs démarches des jeunes, ou consacrer une après-midi à travailler un entretien de recrutement.

↳ La relation avec les entreprises locales

La majorité des jeunes que nous accueillons, à un moment ou un autre, attendons de nous que nous leur facilitons l'accès à l'emploi.

C'est pourquoi, nous avons dès notre création, cherché à travailler avec les entreprises du territoire. Nos jeunes ont la chance d'habiter dans un bassin d'emploi très dynamique, mais avec une surreprésentation des emplois très qualifiés.

Nouer des relations avec les entreprises locales permet d'aller au-delà de simplement recueillir des offres et effectuer des mises en relation.

Ainsi, nous essayons de négocier avec les recruteurs qu'ils ajustent leurs attentes aux profils de nos jeunes, qu'ils modifient leurs pratiques de recrutement, par

exemple en proposant en amont une PMSMP afin de tester en situation les jeunes. Afin de sécuriser l'intégration nous pouvons leur proposer un accompagnement dans l'emploi.

Nous leur proposons aussi de faciliter leurs recrutements, par exemple en les invitant à les réaliser dans nos locaux, souvent sous forme de job dating. Depuis 2019, nous organisons des visites d'entreprises associées à des recrutements.

Cela a permis à des jeunes de découvrir des métiers et opportunités d'emploi auxquels ils ne pensaient pas et aussi de comprendre l'organisation d'un service ou d'une entreprise.

↳ Un an de rapprochement entreprises-jeunes

280

jeunes recrutés

Nous avons commencé l'année 2020, dans la poursuite de la dynamique de 2019, ou nous avons pu organiser au moins deux opérations de recrutements par mois.

Début 2020, les enseignes qui allaient intégrer « mon grand Plaisir », s'approprièrent à ouvrir et finalisaient le recrutement de leurs équipes.

Nous avons ainsi entre autres, organisé trois journées de recrutement pour Primark (dont deux pour des personnes RQTH), et le 4 mars nous avons organisé un forum pour 7 enseignes de restauration.

Au total, plus de 150 jeunes devaient prendre leur poste pour l'ouverture de « mon grand Plaisir » le 18 mars, sauf qu'entre-temps le premier confinement était entré en vigueur.

Nous avons attendu la rentrée pour pouvoir à nouveau organiser des recrutements collectifs avec une organisation complètement revue.



Certains recrutements ont été organisés en distanciel, en offrant la possibilité aux jeunes qui ne pouvaient y participer de chez eux, de venir dans nos locaux.

Et d'autres en présentiel, mais sans présentation des postes en collectif et sur inscription sur des créneaux horaires.

↳ L'accès des jeunes au logement

434

jeunes ont abordé la question du logement avec leur conseiller

Au premier accueil, environ 20% des jeunes n'ont pas d'hébergement stable à moyen ou long terme. Car si seulement 1% des jeunes se déclarent SDF, plus de 10% sont placés en hôtel ou en CHRS, hébergés très provisoirement par des amis, ou squattent en suroccupation dans des foyers, et 7% en Foyer, en FJT ou en résidence étudiante. Et l'ensemble de ces jeunes, au cours de leur avancement dans leur vie personnelle et professionnelle, souhaitera à un moment accéder à un logement autonome. Or, ces jeunes ont généralement des ressources modestes, et l'offre de petits logements est rare.

Afin d'aider les jeunes à accéder à un logement stable, nous pouvons compter sur le CLLAJ SQY (dont nous sommes membre du bureau, le CLLAJ étant membre de notre CA), qui d'une part les reçoit en individuel afin de les informer et les accompagner dans leurs démarches, y compris pour les DALO et DAHO, et d'autre part anime des informations collectives auprès des jeunes en Garantie Jeunes.

Pour les jeunes qui ne peuvent encore accéder au logement autonome, nous avons la chance d'avoir quatre Résidences pour Jeunes Actifs sur le territoire et plusieurs structures d'hébergement spécifiques.

Et pour les jeunes qui sont dans l'urgence ou n'ont pas la stabilité de revenus permettant d'intégrer ces structures, nous sommes démunis, car le SIAO et le 115 n'ont pas toujours la capacité et la réactivité nécessaire pour répondre aux besoins.

↳ L'accès des jeunes à la santé

817

jeunes ont abordé la question de la santé avec leur conseiller

817 jeunes ont abordé la question de la santé avec leur conseiller

Dans la grande majorité des cas, ce sont les conseillers qui prennent l'initiative d'aborder les questions de santé avec les jeunes, car si il est un sujet, spontanément peu abordé par les jeunes, c'est bien celui de la santé.

Soit parce qu'à leur âge cela ne fait partie de leurs priorités, soit parce que lorsqu'ils y sont confrontés, cela renvoie à l'intime, pose problème, ..., et qu'ils ne voient pas toujours en quoi cela peut faire obstacle à leur insertion professionnelle.

Cependant certains jeunes nous font part d'importants problèmes de santé, pour lesquels ils ont souvent du mal, soit à faire les démarches de



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

prise en charge par des professionnels de santé, soit à pouvoir assurer financièrement le coût non pris en charge par l'assurance maladie et éventuellement une mutuelle.

Toutefois, nous nous devons de les sensibiliser à quelques fondamentaux, tels, l'accès au droit et les démarches à effectuer pour bénéficier d'une couverture maladie, et si besoin d'une couverture complémentaire, ou la prévention, que cela concerne la santé générale, l'alimentation, mais aussi les conduites à risques, et les relations amoureuses.

Et il y a aussi les thèmes qu'il est parfois plus difficile d'aborder, tels la souffrance psychique ou le handicap, qui font souvent l'objet de déni de la part des jeunes, ce qui ne facilite pas l'accompagnement aux démarches. Nous avons proposé 223 orientations vers des partenaires, tels le lieu d'écoute, des médecins, les centres de PMI, l'IPC pour réaliser un bilan de santé...

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'IPS et la CPAM mais en raison de la crise sanitaire les actions de prévention et d'information sur les différentes problématiques autour de la santé n'ont pu être mises en place au même rythme et certains thèmes abordés ont renvoyé aux problématiques du confinement :

- « Consommations de produits psychoactifs en contexte de confinement/ déconfinement »
- « Confinés, connectés / Déconfinés, déconnectés ? »
- « Violences « conjugales/intrafamiliales et usage de produit psychoactifs »

Le Parcours Santé Jeunes

L'enjeu de cette offre de service est d'offrir, aux jeunes de 16 à 25 ans, un accompagnement global et personnalisé, de l'ouverture des droits à l'accès aux soins. Dès lors les conseillers sont amenés à monter les dossiers (CSS, AME, ouverture de droits,...).

Cependant nous rencontrons toujours des difficultés à mesurer l'efficacité du dispositif, et la crise sanitaire

que nous avons subi, explique en 2020 une baisse de prescriptions (7 dossiers constitués en 2020 contre 12 en 2019). En effet le délai de traitement des dossiers qui devaient passer en circuit court, n'est pas encore aujourd'hui satisfaisant pour certains dossiers.

↳ Le handicap

Dans le cadre de l'AAP PIC NEETS, un conseiller a pris la référence du dossier handicap, ce qui a permis de développer l'attention portée à ce public. Par exemple :

-Participation de la Mission Locale aux EPSA de la MDPH pour orienter les jeunes RQTH, ces commissions sont désormais mensuelles et multi partenariales. Les dossiers des jeunes ayant une RQTH y sont étudiés et des orientations y sont décidées (esat, emploi protégé en milieu ordinaire, stages, accompagnements de type SAVS. C'est également lors de ces commissions que sont prises les décisions sur l'attribution ou non de la RQTH, de l'AAH, de la carte mobilité inclusion et tous les autres dispositifs liés au handicap. Au cours de ces commissions, le conseiller Mission Locale apporte sa connaissance des dispositifs de droit commun «jeunes», il sert également de relais pour apporter des informations sur les dossiers présentés par la mission locale, et fait un retour aux conseillers.

-Rencontre avec les ESAT afin de pouvoir proposer des stages courts (PMSMP) en Esat pour évaluation mutuelle des orientations vers ces établissements.

-Mise en place d'une journée mensuelle de sensibilisation à la diversité des handicaps pour les jeunes en Garantie Jeunes : action proposée par l'« œuvre Falret ». Cette action sera à nouveau proposée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire !

-Renforcement des relations avec Cap Emploi, Sam-Sah et d'autres structures d'accompagnement des personnes RQTH.



Et surtout, appui aux conseillers dans l'accompagnement des jeunes durant la constitution de leur dossier de reconnaissance RQTH. Et veiller à l'accès aux dispositifs de droit commun des jeunes RQTH.

↳ Le lieu d'écoute

52

jeunes bénéficiaires

Le Lieu d'écoute doit permettre à des jeunes en souffrance psychique rendant toute démarche d'insertion socio-professionnelle difficile voire impossible, de renouer avec certaines réalités (personnelle, sociale, économique, professionnelle) pour reprendre leurs démarches d'insertion à leur rythme en étant accompagnés, soutenus dans ce cadre spécifique qu'est le lieu d'écoute.

L'objectif est de les accompagner à faire la part des choses sur ce qu'ils peuvent, d'une part changer, se mettre en mouvement et d'autre part sur ce qu'ils ne peuvent pas changer et se mettre alors dans une attitude d'acceptation, ne plus être dans la culpabilité, l'agressivité.

Il est alors important de mettre des mots de réconciliation, des mots signifiant le changement.

Le premier confinement a permis d'adapter la pratique au contexte, en proposant ce service d'écoute psychologique par téléphone ou visio. Il y a aussi eu beaucoup d'échanges par SMS, cela permettait que les jeunes puissent joindre la psychologue sur des horaires plus souples et d'obtenir une réponse rapide.

Principales problématiques repérées :

- ◆ Troubles d'anxiété
- ◆ Projet de vie professionnelle non réaliste

- ◆ Besoin d'une médiation familiale pour des conflits parents/jeune
- ◆ Echecs répétés dans la mise en œuvre des démarches d'insertion professionnelle
- ◆ Démotivation, manque de confiance, difficultés à engager des démarches
- ◆ Situation passée de harcèlement scolaire
- ◆ Histoire personnelle traumatique

Et avec l'apparition de la Covid:

- ◆ Remise en question de leur vie actuelle personnelle et/ou professionnelle
- ◆ Envie de changer de vie s'accompagnant de doutes, de peurs
- ◆ Amplification des problématiques déjà présentes
- ◆ Retard de soins pouvant devenir urgents



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

94

jeunes ont bénéficié
d'un premier niveau
d'information juridique

↳ L'accès au droit

Les jeunes que nous suivons connaissent peu le fonctionnement de la justice, et ne savent où s'adresser et comment agir. Nous ne sommes pas juristes, mais sommes en capacité de donner un premier niveau d'information sur les problématiques les plus fréquentes. Elles concernent le droit du travail, période d'essai, ruptures, non-paiement des salaires ou des heures supplémentaires, les discriminations souvent liées à l'origine, le droit des étrangers, et la violence intrafamiliale. Pour les questions complexes et l'accom-

pagnement dans les procédures, nous orientons les jeunes vers la Maison de la Justice et du Droit, sachant que très peu de jeunes n'engagent une procédure, car cela leur paraît trop long et complexe, et aussi car cela peut être couteux.

399

jeunes accompagnés
dans leurs démarches
administratives

Et il y a aussi l'accompagnement à l'accès aux droits. Le premier contact avec la plupart des organismes ainsi que l'actualisation et le suivi des dossiers, sont maintenant dématérialisés. Or pour pouvoir effectuer ces démarches il faut bien sûr un ordinateur et souvent un scanner, mais surtout rentrer dans la logique

de l'application, comprendre les différents champs et renseigner l'ensemble des rubriques. C'est une nouvelle mission que nous nous trouvons devoir assurer depuis plusieurs années, même si cela s'avère très chronophage.

92

Les jeunes sous main de justice

jeunes incarcérés ou
en milieu ouvert accompagnés

Dans le cadre de deux projets portés par l'ADML78 et bénéficiant d'un financement du FIPD et du PIC, 4 missions locales interviennent dans les lieux de détention des Yvelines. Notre référente justice y assure des permanences deux après-midi par mois en fonctionnement normal. Elle y reçoit des jeunes dont la fin de peine est proche afin d'essayer de préparer une sortie avec « solution », afin de minimiser le risque de récidive.

Cette année, elle n'a pu y assurer que 9 permanences, car de mars à septembre les visites ont été suspendues. Elle y a rencontré 19 jeunes et a eu avec eux entre 1 et 5 entretiens. Ce nombre de jeunes est inférieur de moitié à celui de 2019, du fait du contexte et car cer-

tains postes de CPIP étant vacants, cela a limité les prescriptions.

A plusieurs jeunes, elle a proposé d'intégrer la Garantie Jeunes, afin d'une part qu'ils s'investissent dès leur sortie dans un accompagnement, qu'ils bénéficient d'un soutien, et aussi de ressources qui permettront à certains d'accéder à un logement.

Nous regrettons, de ne pouvoir disposer, pour des raisons de sécurité, d'un ordinateur avec une connexion internet, lors de nos entretiens au parloir avocats, car cela nous permettrait de répondre et d'effectuer des recherches en direct avec le jeune et rendrait donc notre travail plus efficace.



↳ Le parrainage

64

jeunes accompagnés
par un parrain

En 2020, l'activité Parrainage a concerné 64 jeunes pour 294 rendez-vous, en baisse de près de 30 %, car de mars à septembre, afin de ne pas leur faire prendre de risques, nous n'avions pas autorisé les parrains à mener leur action en présentiel.

La majorité d'entre eux a poursuivi son action d'accompagnement en distanciel, avec les jeunes déjà pris en charge, par contre c'était assez compliqué de mettre en place de nouveaux parrainages durant cette période.

L'action est menée par 9 parrains réguliers et 6 occasionnels soit 15 personnes.

Les activités proposées par les marraines et parrains :

- ✓ Préparation et simulations aux entretiens d'embauche ,
- ✓ Aide à la recherche d'emploi ,
- ✓ Préparation dossiers d'inscription aux Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture et d'Aide-soignant ,
- ✓ Préparation aux concours de la fonction publique
- ✓ Accompagnement VAE ,
- ✓ Français langue étrangère ,
- ✓ Soutien mathématiques et sciences physiques ,
- ✓ Anglais ,
- ✓ Code de la route.

15

Parrains bénévoles

↳ L'accès à la culture

Notre objectif est de proposer aux jeunes de sortir de leur quotidien en les accompagnant afin d'assister à des spectacles et entrer dans des salles, qu'ils n'auraient jamais découverts par eux-mêmes, ainsi que d'être « acteurs » en participant à des ateliers.

Bien qu'on ait vécu les confinements successifs, les couvre feux et la fermeture des espaces culturels nous avons néanmoins sauvé une partie de la programmation 2020 en participant à 4 spectacles.

Quelques moments de détente et de distraction pendant le déconfinement.

Cette saison a aussi été l'occasion de faire participer sept jeunes à un atelier Magie.

Celui-ci avait pour intérêt final d'apprendre la confiance en soi, sa représentation au sein d'un groupe ainsi que les « trucs et astuces de certains tours » se finalisant par une représentation Théâtrale.

En collaboration avec Radio Sensations (Radio locale de Saint Quentin en Yvelines) nous avons organisé pour la seconde année, des interviews télévisées et radiophoniques de 4 jeunes sur les thèmes suivants:

Le suivi en Mission locale, avant, pendant et après, l'action Coaching TREK et les actions menées par notre structure.

Et pour finir nous mettons en place en 2021, en partenariat avec la Sauvegarde, la ferme de bel ébat, et les différents acteurs culturels du territoire une action de remobilisation « Classe Départ » dispositif déjà testé dans le nord de la France et utilisant le chant, le théâtre, la danse et les actions citoyennes.

Ce service civique d'une durée de 8 mois vise à amener les jeunes vers une insertion durable.



↳ L'accès à la mobilité internationale

Participer à une action de mobilité internationale, c'est faire le choix de l'ouverture au monde, à l'autre, à soi-même. C'est se permettre de donner et de recevoir.

On parle souvent de la mobilité internationale mais nous ne visualisons pas forcément l'expérience positive que cela peut apporter à un jeune, que ce soit professionnellement (développement de ses compétences, enrichissement du niveau professionnel, amélioration du niveau linguistique...) ou personnellement (confiance en soi, autonomie, ouverture d'esprit, sociabilité...).

Le véritable enjeu de la mobilité internationale est aujourd'hui de permettre à tous les jeunes d'accéder à ces opportunités sans frein de ressources et quelle que soit leur origine sociale, afin qu'elles ne soit pas réservée à quelques privilégiés ou aux surdiplômés.

La mobilité européenne et internationale des jeunes se concrétise par des programmes d'aide et de soutien variés, tant du point de vue des acteurs qui les proposent que de leur contenu. Ainsi, nous pouvons les orienter vers le programme Erasmus +, le volontariat de solidarité internationale (VSI), le volontariat international en entreprise (VIE) et le volontariat international en administration (VIA), le service civique, le service volontaire européen (SVE), le volontariat franco-allemand (programme de l'OFAJ), l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFAJ), ...

Pour l'année 2020, les informations liées à la mobilité internationale ont été transmises à 30 jeunes, suivis à la mission locale. Certains d'entre eux ont spontanément souhaité avoir des informations sur les possibilités de départ, mais cette opportunité de séjour à l'étranger pouvant aussi être une possibilité d'avancer dans un projet professionnel, cette thématique a aussi pu être abordée à l'initiative du référent pour permettre à un jeune accompagné en Mission Locale de bénéficier de cette expérience.

Cela peut être le cas, par exemple, pour des jeunes ayant des projets de formation dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, du commerce international, ou tout autre projet pour lequel une bonne maîtrise d'une langue étrangère est souhaitée ou demandée.

Concernant ces jeunes avec lesquels la mobilité internationale a été abordée. Dans la grande majorité des cas, cela n'est pas allé plus loin que de la simple information sur les dispositifs, les restrictions de déplacement obligeant à différer nombre de projets. Pour d'autres, cela a abouti à une mise en relation du jeune avec ces organismes et à la constitution de dossiers de candidature pour bénéficier de bourses allouées dans le cadre de dispositifs d'aide au départ (Mouv'in Europe par exemple). Certaines de ces candidatures ont abouti à des départs.

Il n'est pas toujours simple d'avoir des retours car certains départs se font en toute autonomie ou se font plusieurs mois après.

Les Treks à l'étranger ou en France.

Depuis maintenant deux ans, la Mission Locale s'est investie dans l'action « coaching trek ». Cette action innovante est portée par l'association « Nouvelles Perspectives ». Plusieurs fois par an, un petit groupe de jeunes suivis par la Mission Locale participe à cette expérience de coaching. Celle-ci comprend une préparation en amont du trek pour co-construire l'organisation du trek (choix du parcours, répartitions des tâches et organisation de la vie commune, etc.), une préparation physique et démarches administratives (certificat médical, carte vitale européenne, etc.).

Le trek constitue pour beaucoup de ces jeunes un défi. L'objectif est de les amener à être acteur dans la préparation de leur trek, tout en travaillant sur des compétences transférables, exploitables dans le cadre d'une insertion professionnelle (effort, solidarité, persévérance, dépassement de soi, etc.).



En raison de la crise sanitaire, les derniers treks se sont déroulés non pas en Irlande, mais en France en Bretagne sur un trajet total de 150 km (soit 25km/jour) de Saint-Brieuc à Tréguier dans les Côtes-d'Armor. Sur place, l'encadrement est assuré par l'association « Nouvelles Perspectives » qui met à disposition tout le matériel nécessaire (sac à dos, chaussures de randonnées, lampes frontales, housse étanche, bâtons de marche, etc.). Cette randonnée de 6 jours permet à beaucoup de retrouver confiance en eux et l'énergie pour avancer dans leurs démarches d'insertion. Sur l'année 2020, 18 jeunes ont participé à cette action.

Enfin en 2020, nous avons renforcé notre partenariat entamé en 2019 avec la Maison de l'Europe des Yvelines.

La Maison de l'Europe des Yvelines aide des jeunes sortis du système scolaire et ayant un niveau de formation inférieur ou égal à bac+3, à effectuer des stages professionnels à l'étranger dans le cadre du dispositif « Mouv'in Europe », programme qu'elle a créé dans le cadre d'Erasmus+, en collaboration avec des missions locales d'Ile de France, partenaires et adhérentes à la structure.

A travers ce projet, la Maison de l'Europe des Yvelines soutient les jeunes pour une première expérience de mobilité dans l'apprentissage de nouvelles techniques professionnelles mais leur permet aussi de s'ouvrir à d'autres cultures dans quatre pays européens l'Irlande, l'Espagne, l'Allemagne et la République Tchèque.

L'hébergement en famille d'accueil, le transport, la demi-pension sont pris en charge par le programme ainsi que deux sorties culturelles dans le pays d'accueil. De retour en France, un débriefing est organisé par la maison de l'Europe pour évaluer les apports de la mobilité avec les jeunes et un bilan des compétences professionnelles et linguistiques leur est demandé. Il ressort généralement de ce bilan que les candidats ont gagné en confiance, en maturité et que leur niveau de langue est bien meilleur. Leur insertion professionnelle peut donc en être facilitée.

Quelques mois après leur retour, les jeunes reçoivent

leur attestation Europass Mobilité, document officiel validant les compétences acquises au cours de la mobilité.

Ainsi en octobre 2020, quatre jeunes ont démarré la phase de préparation au départ.

*1 a abandonné pour des raisons de santé,

*1 vient de revenir de son séjour en Espagne,

*1 autre est actuellement en Irlande

*1 est en attente pour partir en Irlande dès que la situation sanitaire le permettra.

Voici à titre d'exemple, le témoignage de Stéphane M. parti en fin d'année 2020 pour trois mois en Espagne :

« Que dire de ma mobilité avec le programme MOUV'IN EUROPE ? Pour commencer, en deux mots : EXTRAORDINAIRE et INOUBLIABLE. Ce programme m'a donné la chance d'acquérir une expérience professionnelle de 3 mois dans un autre pays que la France, en Espagne. J'ai choisi de suivre le programme Mouv'In Europe cette année car j'avais décidé d'arrêter les études pendant un an. J'avais besoin de faire une pause, de me recentrer sur moi-même et surtout de réfléchir à mon projet professionnel. Le fait de quitter ma famille et de partir, seul, à l'aventure dans un autre pays m'a permis de me tester et de me découvrir. En comparant la culture, la population et les modes de vie/travail, j'ai pu réaliser beaucoup de choses sur moi et sur les autres. Cela a été une réelle aventure et je vous le recommande sans hésiter. J'ai été hébergé dans une superbe famille d'accueil (de quoi s'immiscer parfaitement dans le pays), j'ai effectué mon stage dans une entreprise extraordinaire avec des personnes aimables, motivantes et reconnaissantes et j'ai pu rencontrer des personnes (de tous âges) géniales. Avec tout cela, je me suis réellement vu évoluer personnellement et professionnellement. Je me suis surpris et dépassé et je n'ai pas eu un jour où j'ai été triste pour être franc. Bref, c'est une expérience à vivre au moins une fois dans sa vie et croyez-moi que je ne pensais pas en être capable. »



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

L'ENSEMBLE DES 4040 JEUNES ACCUEILLIS

➔ Caractéristiques et évolution de notre public

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les premiers contacts ainsi que les propositions alors faites constituent un moment clé qui va permettre que le jeune ait le sentiment que son conseiller va pouvoir l'accompagner efficacement soit pendant quelques semaines ou mois pour certains, soit pendant de nombreuses années au gré de l'évolution du jeune et de sa situation.

2717 jeunes, soit un peu plus des deux tiers des jeunes accueillis en 2020, étaient déjà venus les années précédentes.

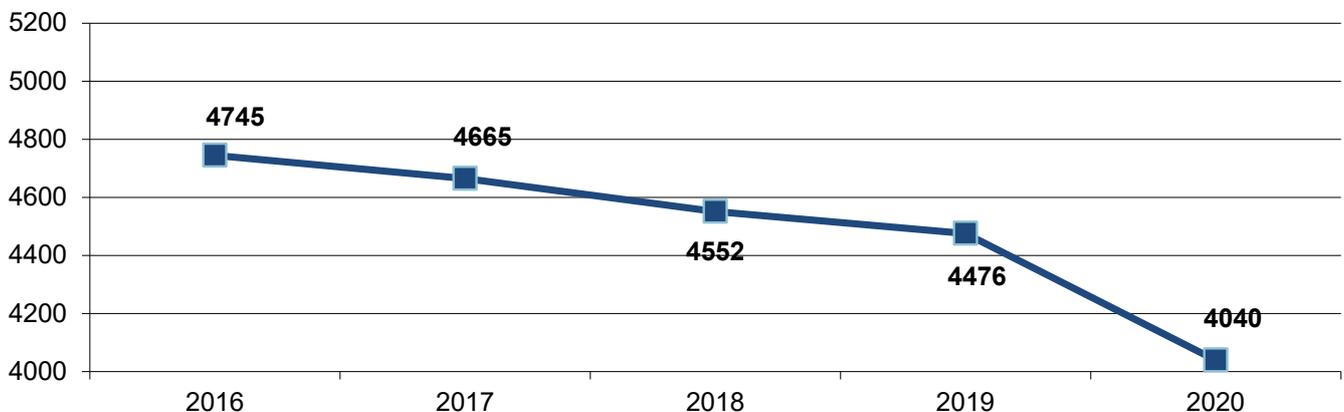
Ainsi 73% des premiers accueils de 2019 ont été à nouveau suivis en 2020.

Et parmi les anciens suivis en 2020, 74% étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans, 19% depuis 4 à 6 ans et 7% depuis 7 à 10 ans, sans compter quelques dizaines d'anciens jeunes ayant largement dépassé les 26 ans, et qui continuent à solliciter leurs anciens conseillers (mais leurs dossiers étant anonymisés, nous ne pouvons le valoriser).

Nous avons accueilli 426 jeunes de moins qu'en 2019, soit une baisse de 9.7%.

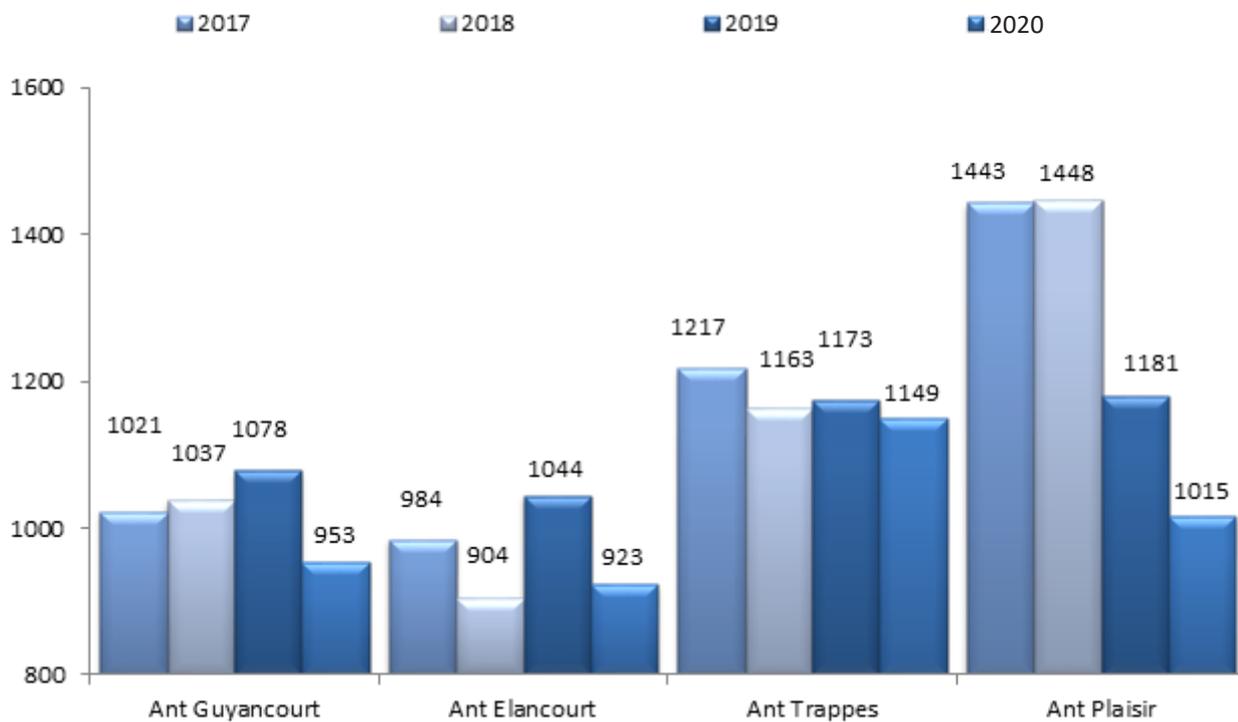
Cela est directement lié au premier confinement qui a duré un peu plus de deux mois et ensuite à la réouverture partielle et progressive jusqu'en septembre. Ce qui a eu un fort impact sur le nombre de premiers accueils.

Évolution du nombre de jeunes suivis





Évolution du nombre de jeunes reçus sur chaque antenne



Logiquement, on observe une baisse de fréquentation sur l'ensemble des sites. Mais elle n'est pas uniforme. Ainsi sur l'antenne de Trappes, elle n'est que de 2%, alors qu'elle est comprise entre 11 et 14% sur les autres antennes.

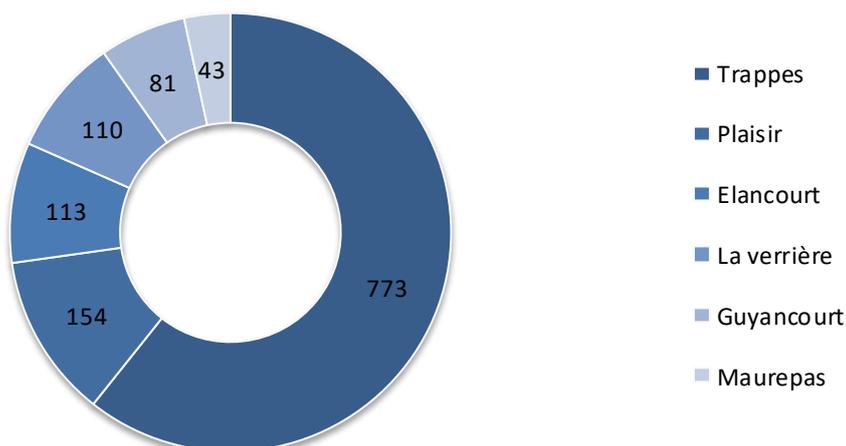
Comme nous le verrons plus loin, le nombre de premiers accueils est resté stable sur l'antenne de trappes

alors qu'il a fortement baissé sur les autres antennes.

Comme chaque année, environ 90% des jeunes reçus résident dans l'une des 12 communes composant Saint Quentin en Yvelines. Et les jeunes originaires des 4 communes de Trappes, Plaisir, Guyancourt ou Elancourt représentent près de 60% de notre public.

Les jeunes résidant en Quartier Politique de la Ville

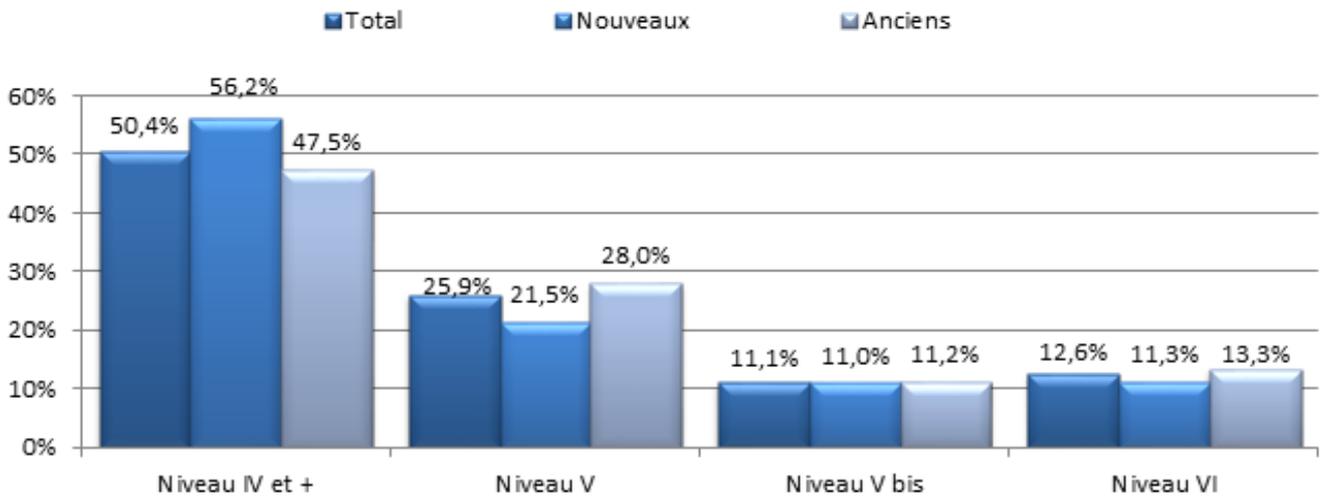
Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, **1274** jeunes, soit environ **31.5%**, résident en Quartier en Politique de la Ville, répartis sur 6 des 22 communes que nous couvrons. Le pourcentage de jeunes en QPV, est de 77% à La Verrière, 73% à Trappes, et seulement de 29% à Elancourt, 28% à Plaisir, 23% à Guyancourt et 20% à Maurepas.





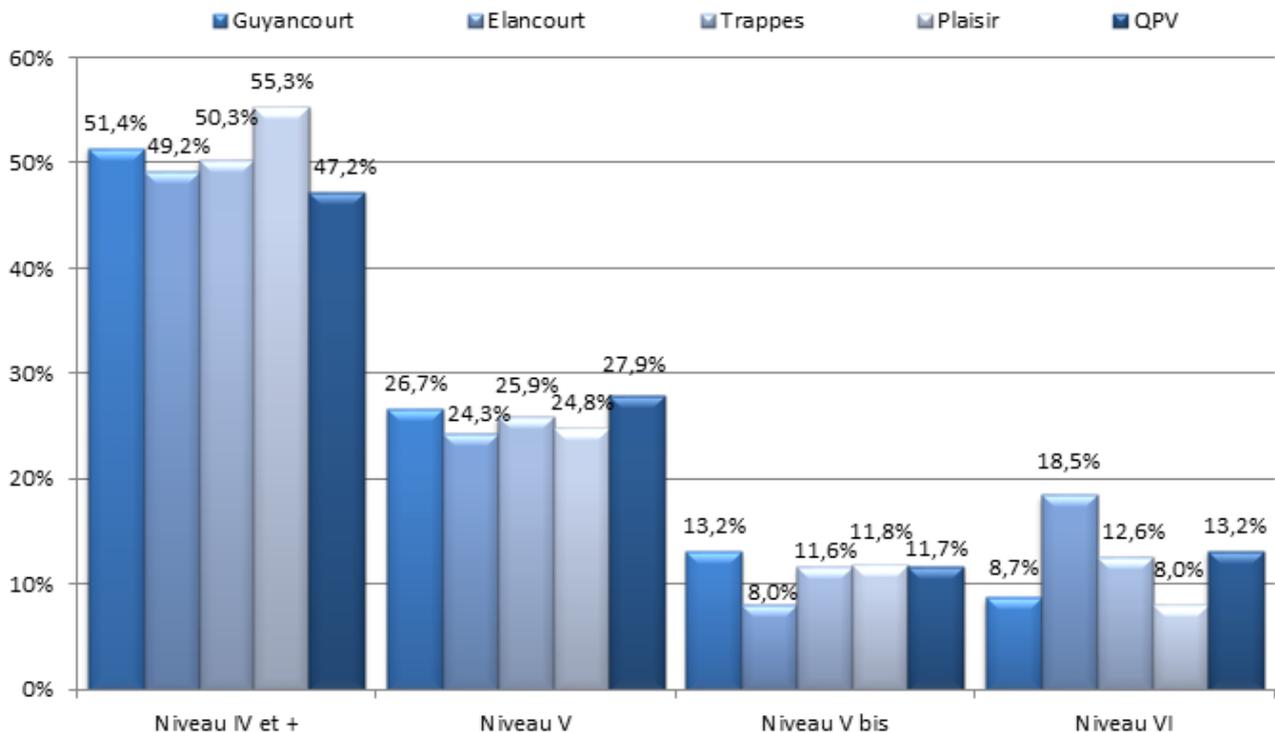
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Niveau de formation de l'ensemble des jeunes, des anciens et des nouveaux



Les niveaux des anciens sont inférieurs à ceux des nouveaux pour les niveaux les plus élevés, signe des plus grandes difficultés d'accès à une situation stable pour les jeunes peu qualifiés.

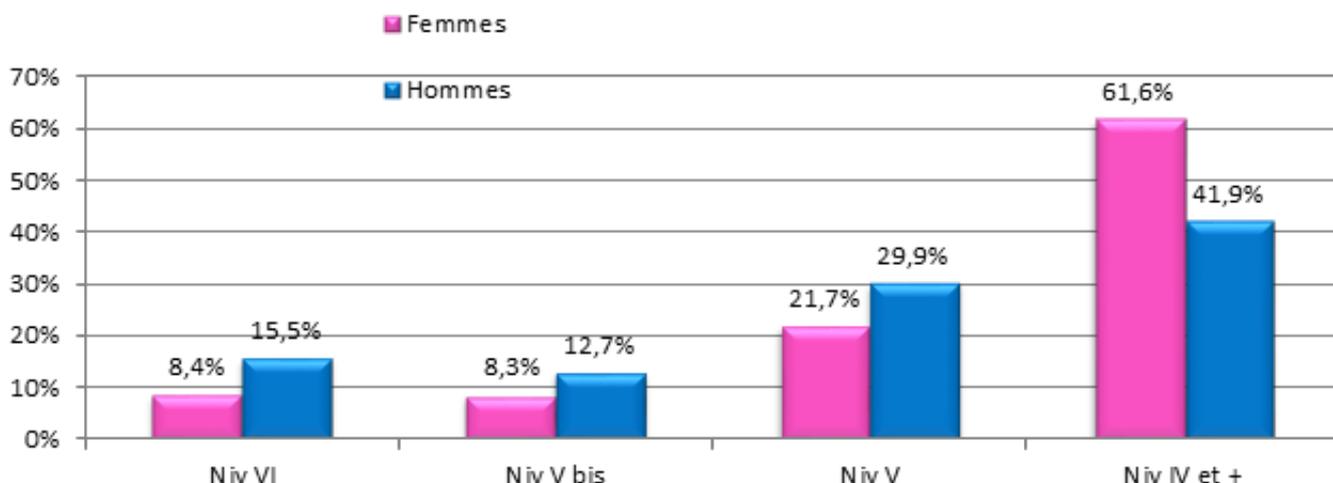
Niveau de formation des jeunes par antenne



Cette représentation graphique montre que le niveau de formation initiale diffère assez sensiblement selon les sites. Schématiquement les jeunes accueillis à Plaisir ont un meilleur niveau, suivis de ceux de Guyancourt, Elancourt et Trappes. Le nombre important de MNA accueillis à Elancourt explique le taux de jeunes ayant un niveau VI, deux fois supérieur à celui de Plaisir ou Guyancourt. Les jeunes résidant en QPV sont les moins nombreux à avoir un niveau IV ou plus.



Niveau des jeunes par sexe



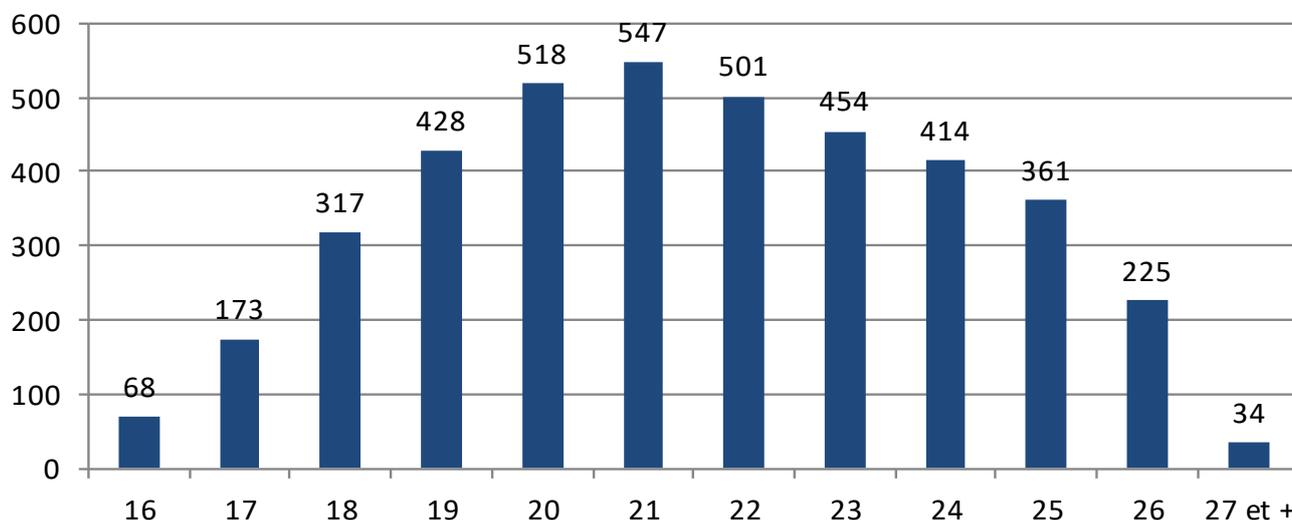
Ce graphique qui complète le précédent montre que le niveau scolaire est encore plus dépendant du sexe que du lieu de résidence. Ainsi les hommes ont un niveau de formation initiale très sensiblement inférieur à celui des femmes.

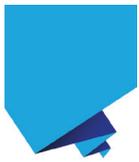
La proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis

ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes.

Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 61.6% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 41.9% des hommes.

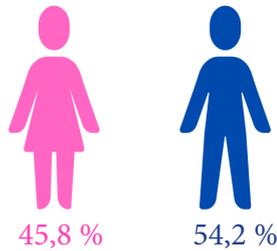
L'âge des jeunes au 31 décembre





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Le sexe des jeunes



Ce ratio évolue peu d'une année sur l'autre, et on retrouve les mêmes écarts sur tous les sites.

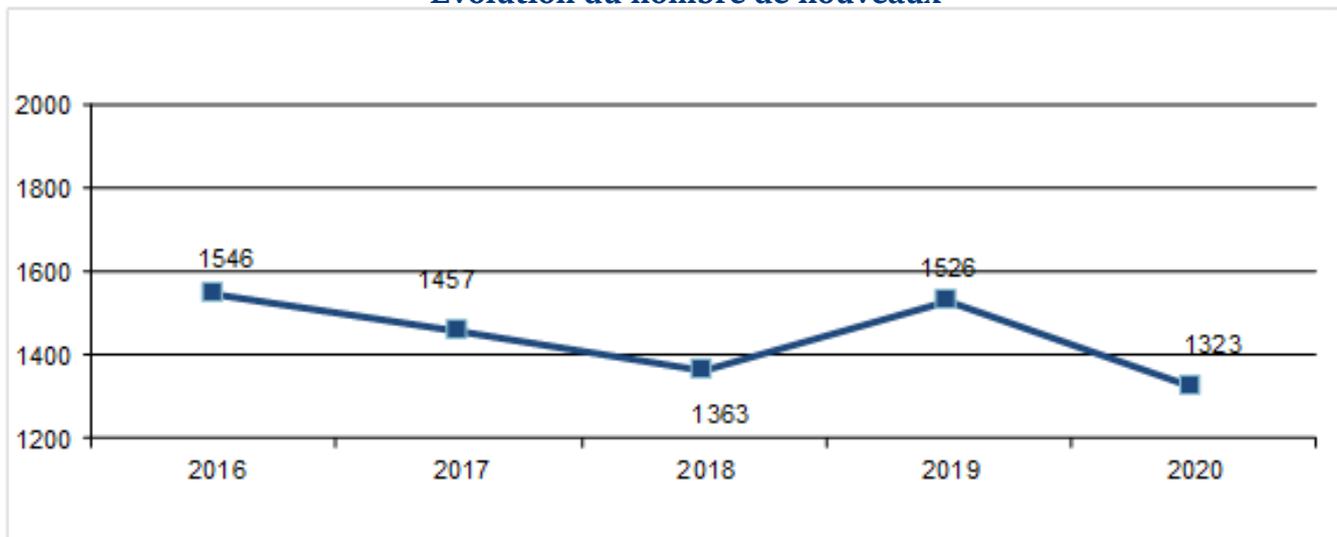
LES 1323 NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

La première demande de quasiment tous les jeunes lors de leur premier accueil à la Mission Locale, concerne l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi. Cependant, parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

Le premier contact du nouveau jeune avec la mission locale et le conseiller qui l'accompagnera durant tout son parcours, constitue un moment clé dans la construction de la relation qui va se nouer ou pas entre les deux. Bien souvent le jeune arrive avec une demande de réponse concrète concernant l'accès à l'emploi ou à la formation, sans connaître nos missions, notre offre de service et nos limites. Et l'entretien commence par le renseignement d'un dossier qui semble purement administratif. Si ce dossier permet de renseigner Imilo, il permet aussi et surtout au conseiller

de montrer au jeune qu'il s'intéresse à tout ce qui le constitue, d'appréhender globalement l'ensemble de sa situation en faisant preuve d'une vraie écoute personnalisée, d'une vraie empathie, à la fois bienveillante mais aussi sans concession. Ce premier entretien constitue la première étape de la co-construction itérative d'un diagnostic partagé, qui s'appuyant sur les ressources mais aussi les difficultés du jeune, permettra de construire ensemble un plan d'action partant de ses projets mais en abordant aussi des thèmes ne correspondant pas à sa première demande, ce qui permettra d'élargir le champ des propositions. Mais certains jeunes attendant une solution immédiate et facile ne le comprennent pas toujours et d'autres aussi ont eu l'impression que la mission locale n'était pas en capacité d'entendre et répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.

Évolution du nombre de nouveaux





Alors qu' en 2019, le nombre de premiers accueils avait augmenté pour la première fois depuis 6 ans, en 2020 ce nombre a atteint un point bas, en baisse de 13.3%. La raison en est simple, l'impact de la fermeture durant le premier confinement, et d'une organisation mixant présentiel et distanciel durant plusieurs mois.

Car si on peut assurer des entretiens téléphoniques avec des jeunes déjà connus, c'est beaucoup plus compliqué avec des jeunes nouveaux auxquels on va poser de nombreuses questions administratives.

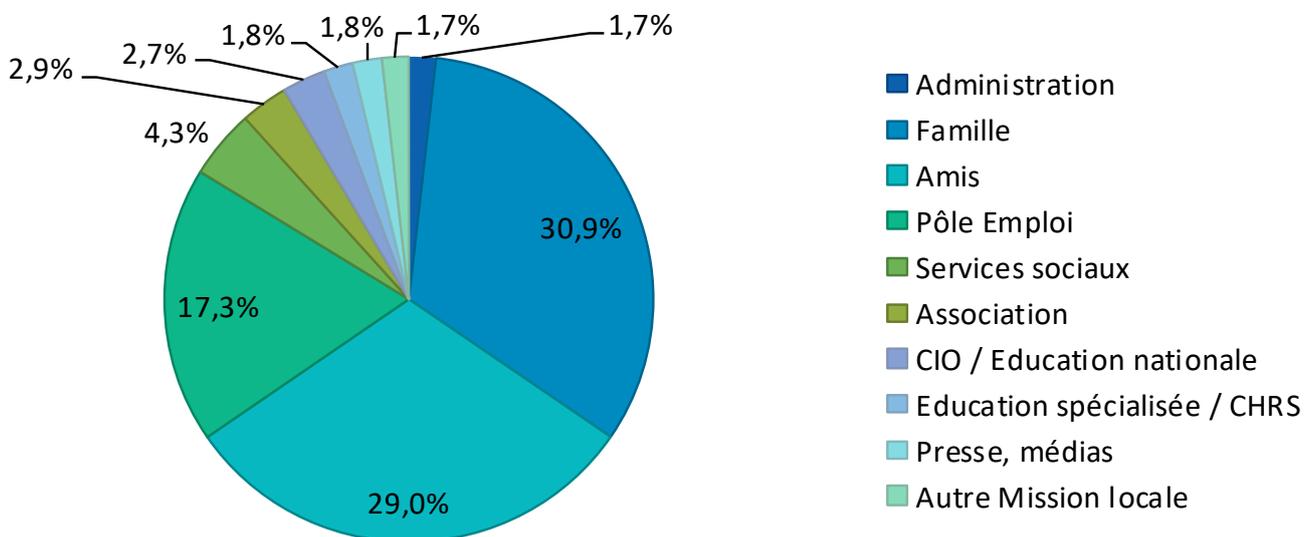
A partir de septembre, le volume d'accueil des nouveaux était très soutenu, mais n'a pas permis de rattraper

per le retard pris à partir de mars.

Sur l'antenne de Trappes, cette baisse n'a été que de 0.6 %, confirmant ainsi que les jeunes des territoires en difficultés ont été plus touchés que les autres par la dégradation de la situation économique.

Ainsi, on observe parmi les nouveaux, une hausse de la part de ceux résidant en QPV, (30.3%) soit **401** jeunes, dont presque 60% dans la seule commune de Trappes.

Comment les jeunes nous ont connu ?



D'une année sur l'autre, ces données sont très stables, avec 3 principalement sources d'orientation vers la mission locale.

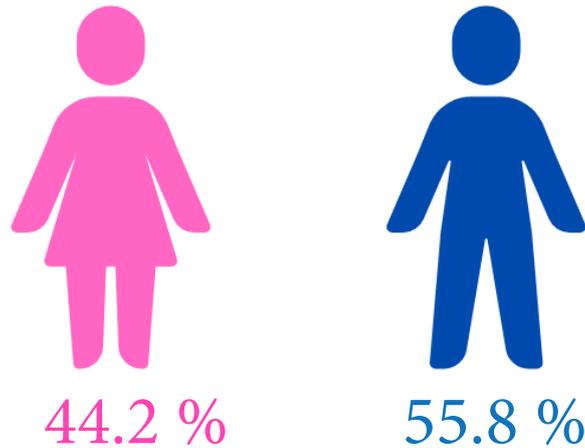
Environ 60% des jeunes s'adressent à nous sur les conseils de leurs amis ou de leur famille, ce que nous analysons comme une manifestation de satisfaction de leur part. Et 15% sont orientés par les conseillers de Pôle Emploi dans le cadre de notre convention de partenariat.

Les autres orientations de la part de nos partenaires sont plus marginales, les principaux étant les services sociaux et l'éducation nationale.

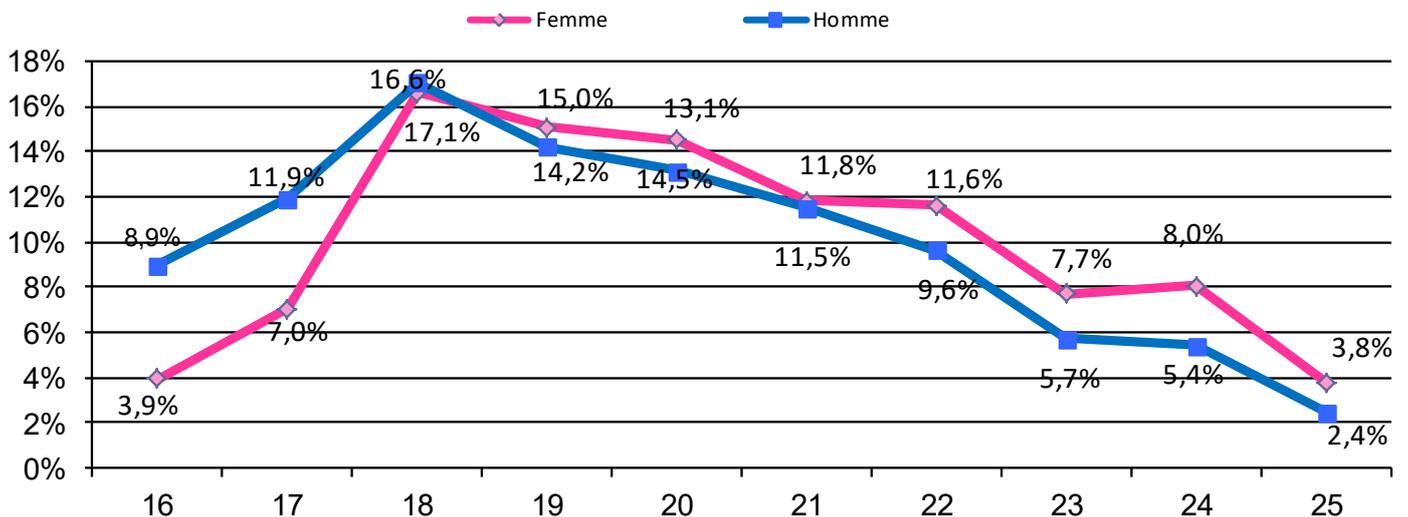


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Le sexe des nouveaux



Leur âge au premier accueil



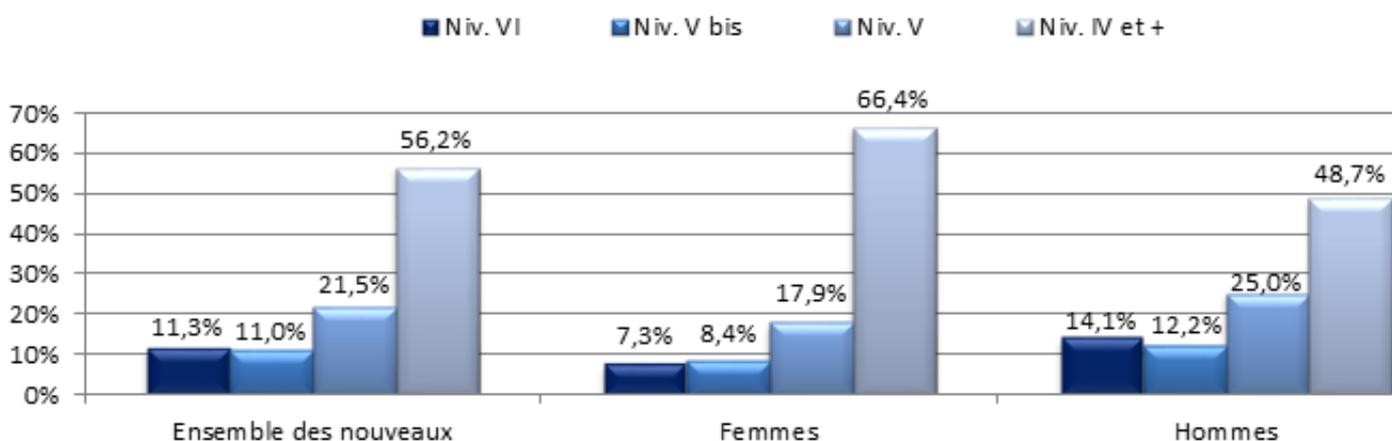
Les hommes viennent plus jeunes à la mission locale que les femmes.

Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes hommes quittant le système scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité, atteignent un niveau plus élevé.

Mais alors que plus de 26% des hommes avaient 16 ou 17 ans lors de leur premier accueil, ce pourcentage est tombé à 21% car nous avons accueilli moins de MIE, suite à des changements de lieu d'hébergement.



Niveau de formation initiale des nouveaux par sexe

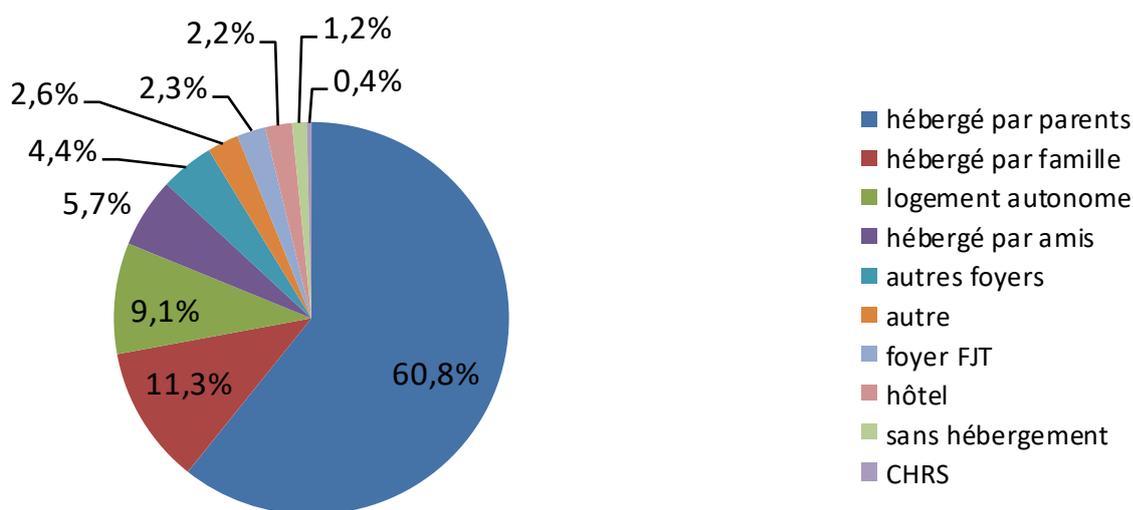


Cette année nous notons une très forte hausse du pourcentage de jeunes ayant le niveau bac ou plus qui passe de 49.9% à 56.2%.

Deux explications, d'une part le taux de réussite au bac a atteint des niveaux records en 2020, et aussi nous avons accueilli des jeunes ayant des diplômes de type master 2 ou ingénieur, qui dans un contexte économique normal, aurait trouvé sans nous un travail.

A l'inverse, la baisse du nombre de MIE accueillis, fait chuter le pourcentage d'hommes ayant un niveau VI.

Hébergement au premier accueil



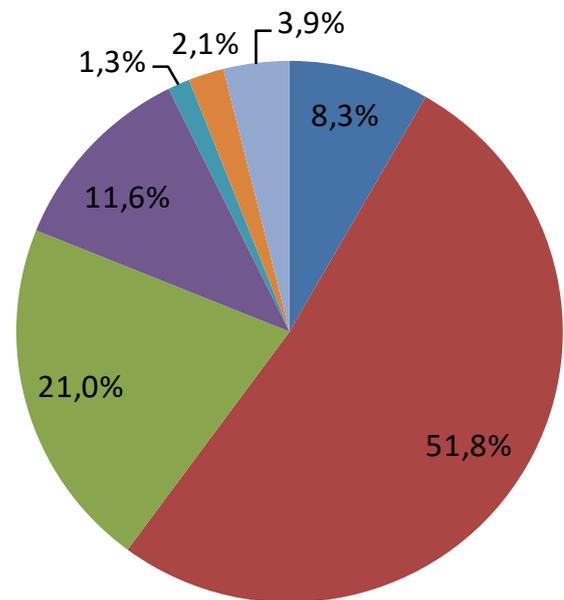
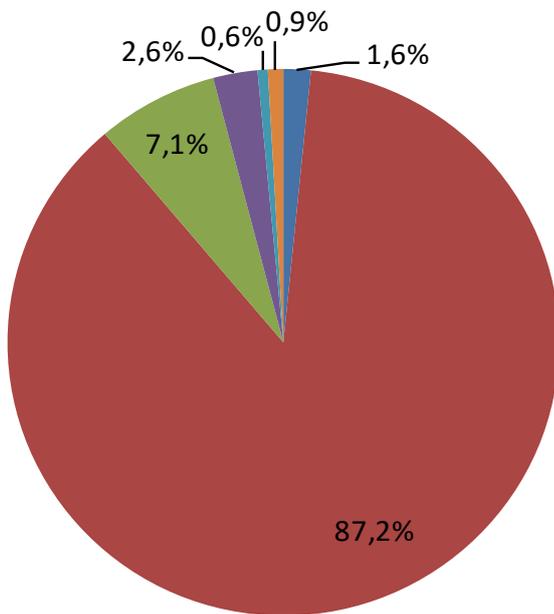
La situation résidentielle des jeunes lors du premier accueil va du très stable au très précaire. D'un côté, 60.8% habitent chez leur parents et 9.1% ont un logement autonome, souvent pris en couple. 11.3% sont hébergés par un membre de leur famille (grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs), ce sont essentiellement des jeunes en mobilité géographique interne ou internationale. Et près de 20% sont dans des hébergements à durée limitée (FJT) ou très précaire (amis, hôtel, ...), et seulement 15 jeunes se déclarent SDF.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Situation des nouveaux au premier accueil et au 31 décembre

- Contrat en Alternance
- Demandeur d'emploi
- Emploi
- Formation
- Non professionnelle
- Pmsmp
- Scolarité



Logiquement, la situation des jeunes au premier accueil s'est légèrement dégradée cette année, avec un peu plus de jeunes demandeurs d'emploi et un peu moins en situation d'emploi.

Si on regarde l'évolution de la situation de ces jeunes, celle-ci a bien évolué durant les premiers mois de leur accompagnement, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois, et donc que certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois.

Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est tombé à 51.8%, tandis que les taux de jeunes en emploi est passé de 7,1% à 21%, 15,5% sont entrés en formation ou ont repris une scolarité, et 8.3% sont en contrat en alternance.



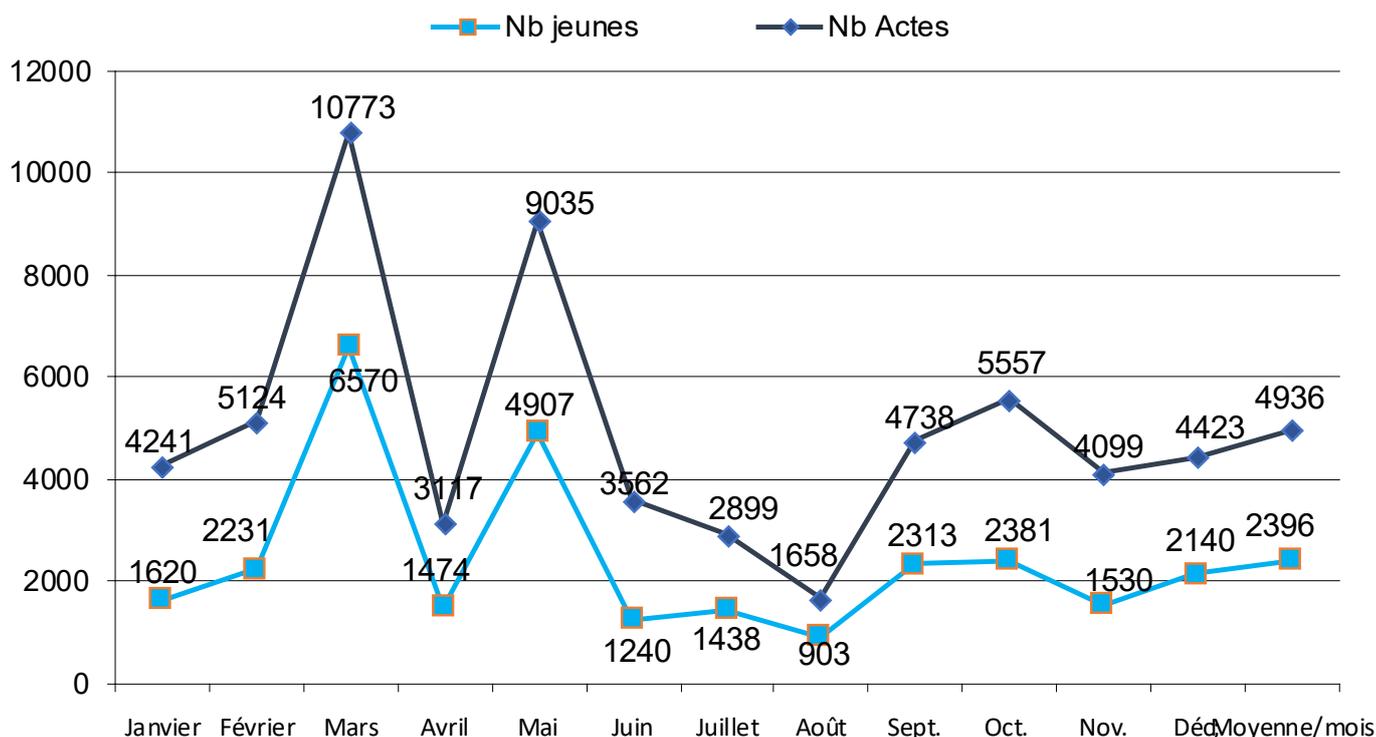
LES ACTES PROFESSIONNELS

Les 59 226 actes professionnels ou événements

Nous restituons ci-dessous, notre activité, telle que nous l'avons saisie dans Imilo. Nous l'avons déjà explicité les années précédentes, la saisie sur Imilo peut être chronophage et donc les conseillers arbitrant entre la saisie et le service rendu aux jeunes ou aux entreprises, arbitrent volontiers pour ce dernier. En outre,

aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existe pas de charte de saisie pour Imilo, logiciel utilisé par l'ensemble des Missions Locales, juste des chartes de recueil de données pour certaines thématiques spécifiques qui n'ont aucun caractère contraignant.

Nombres de jeunes en contact et d'actes professionnels par mois

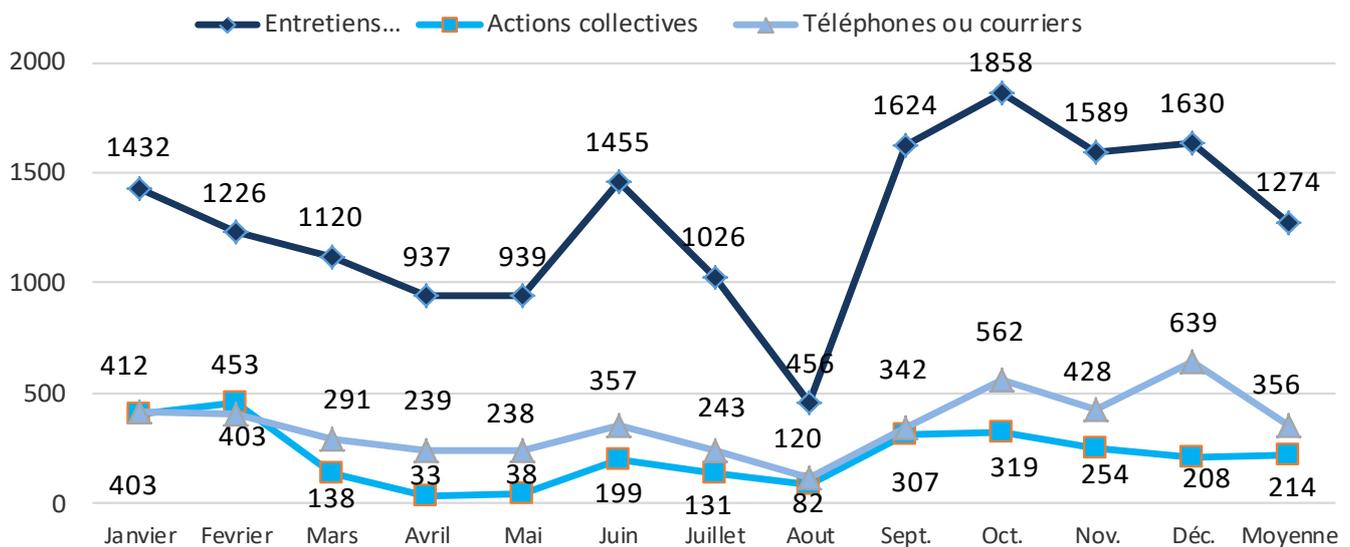


Cette année, le contexte sanitaire, avec fermeture pendant le premier confinement, puis réouverture partielle progressive, puis réouverture totale, avant réintroduction d'une dose de télétravail, nous a amené à procéder à des envois en masse de mails ou SMS d'informations aux jeunes 28 8200 contre 14 807 l'année précédente. Mécaniquement cela exagère les nombres mensuels d'actes professionnels et de jeunes.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Nombre et types de contacts directs par mois



Nous avons fait le choix de ne présenter dans ce diagramme que les actes professionnels individualisés, qui reflètent un contact et un échange concret avec les jeunes. De plus cela permet d'éviter les artefacts des envois groupés de mail ou SMS. Les entretiens individuels qui constituent le cœur de notre relation et de notre travail avec les jeunes, mais pas l'unique modalité, en représentent environ 70%.

On constate une certaine saisonnalité dans notre activité avec un pic de septembre à décembre, et aussi une faible fréquentation durant les périodes de congés scolaires liée en premier lieu au fonctionnement des jeunes, et aussi à une moindre disponibilité de nos moyens humains. Logiquement l'activité a fléchi durant le premier confinement, et les actions collectives ont fortement chuté à partir de mars.

➤ Les 50 285 propositions ou actes de service

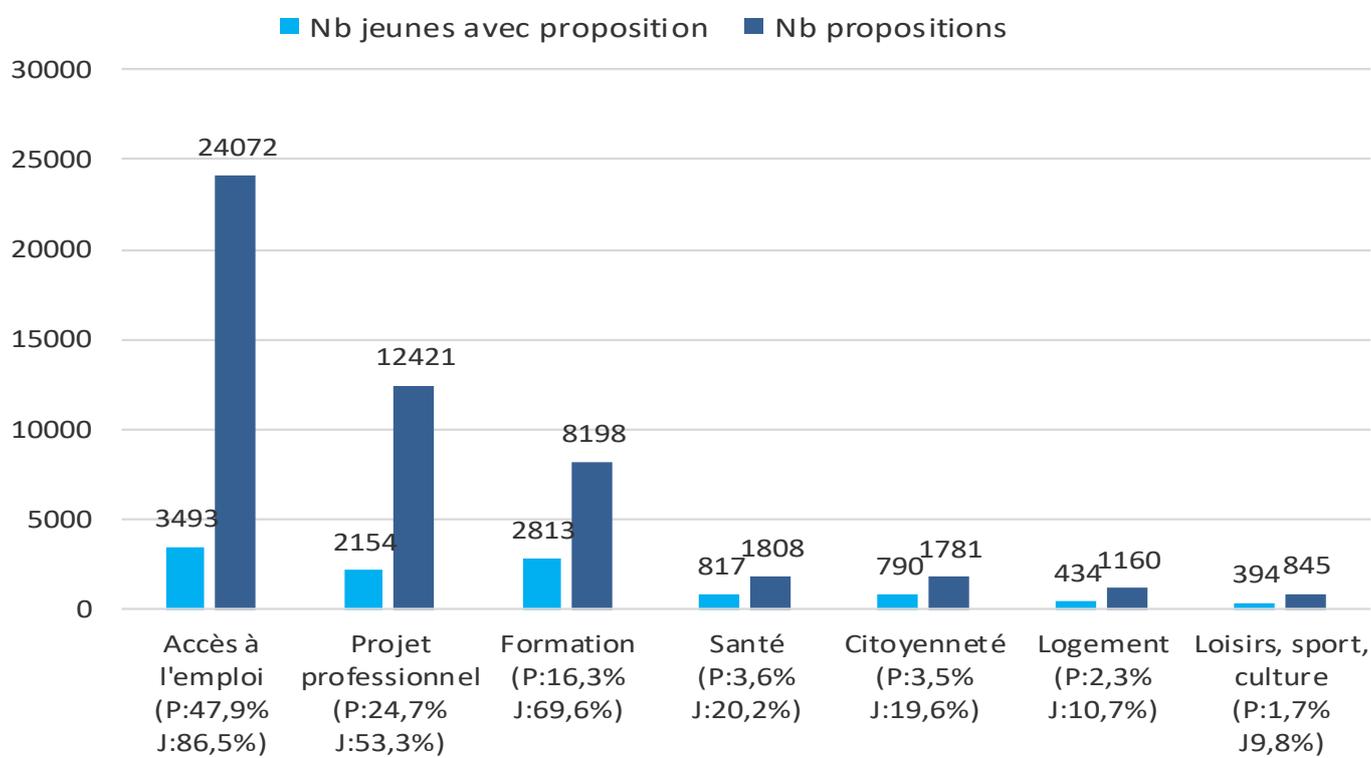
Nous venons de présenter les événements, c'est-à-dire les contacts avec les jeunes, nous allons maintenant détailler le contenu de ce qui a été travaillé durant ces temps d'échanges, et donc apporter un éclairage qualitatif sur notre activité et sur sa diversité.

Presque 48% des actes professionnels que nous avons réalisés concernent l'accès à l'emploi, et 86.5% des jeunes en ont bénéficié. Si l'on y ajoute le travail sur le projet professionnel et l'accès à la formation

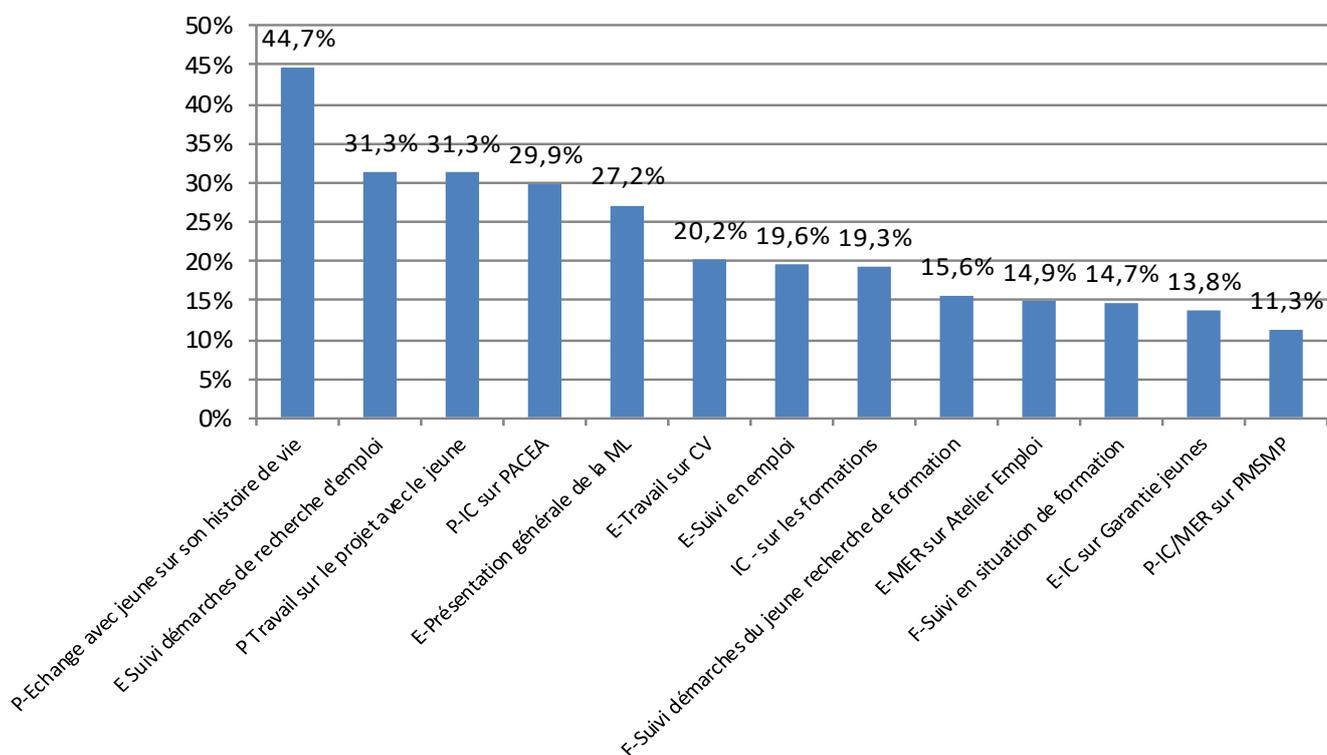
cela représente 89% des thèmes travaillés par les conseillers. Mais les thématiques « sociales » même si elles ont généré moins d'actes professionnels ont cependant chacune concerné entre 9.8% et 20.2% des jeunes, la plus importante numériquement étant celle concernant la santé.



Les actes de service travaillés avec le plus grand nombre de jeunes



Pourcentage de jeunes concernés par les 13 propositions les plus utilisées



Logiquement, les 13 propositions les plus utilisées concernent l'insertion professionnelle, mais cette année les actes concernant l'accès ou le suivi en formation ont baissés, car les entrées en formations ont été perturbées par le contexte sanitaire.

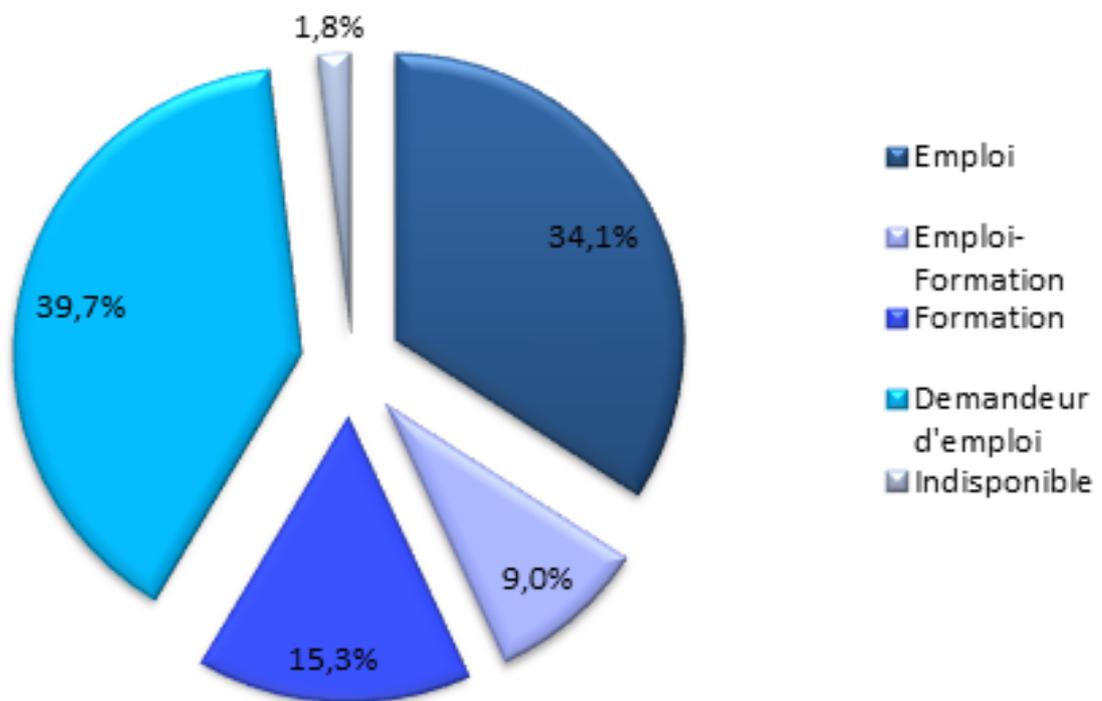


L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

Situation des jeunes au 31/12/20

Plus précisément, il s'agit soit de la situation des jeunes au 31 décembre, soit de la dernière situation que nous a communiqué le jeune.

Dernière situation connue des 4040 jeunes



Ainsi, parmi les 4040 jeunes accueillis en 2020, 1378 jeunes sont en emploi, 620 en formation, rescolarisés ou en stage de découverte, 365 en contrat en alternance, mais aussi 1604 jeunes sont toujours demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans leurs démarches, et 73 jeunes sont indisponibles, du fait de maladie, maternité, incarcération.

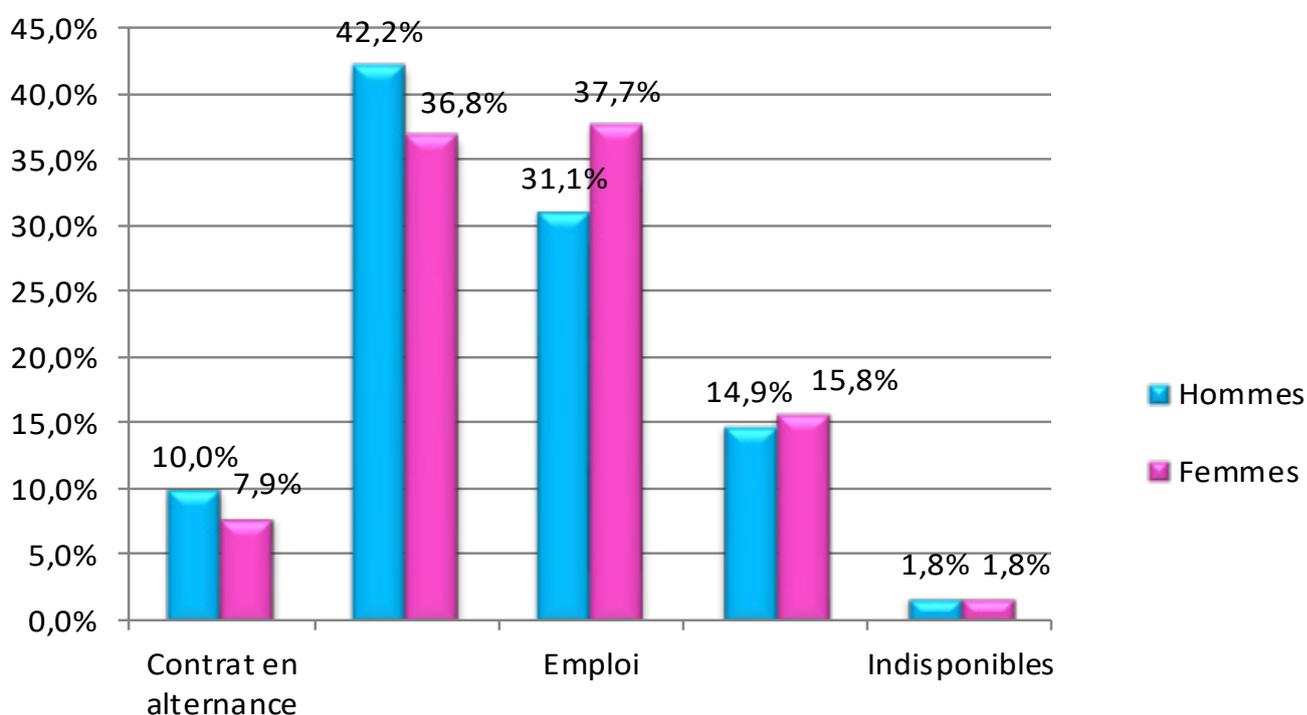
Nous craignons après le premier confinement que la situation professionnelle des jeunes se dégrade fortement en 2020, car de nombreux jeunes ont vu dans les jours qui ont suivi le 16 mars, s'arrêter brutalement leurs missions d'intérim ou leur période d'essai. On peut estimer ce nombre à plus d'une centaine.

Au final la dégradation est assez limitée, le pourcentage de jeunes étant en recherche d'emploi n'est passé

que de 38.2% à 39.7%, tandis que celui des jeunes en emploi a légèrement baissé, passant de 35.9% à 34.1%. Grâce au fort soutien public au développement de l'apprentissage le pourcentage, le pourcentage de jeunes en apprentissage est de 9% contre 7.5% en 2019. Le taux de jeunes en formation a un peu baissé, car 2020 a été une année très compliquée pour l'accueil des jeunes par les organismes de formation.



Situation des jeunes par sexe



Les écarts sont significatifs pour les pourcentages de jeunes en emploi et en recherche d'emploi entre les femmes et les hommes.

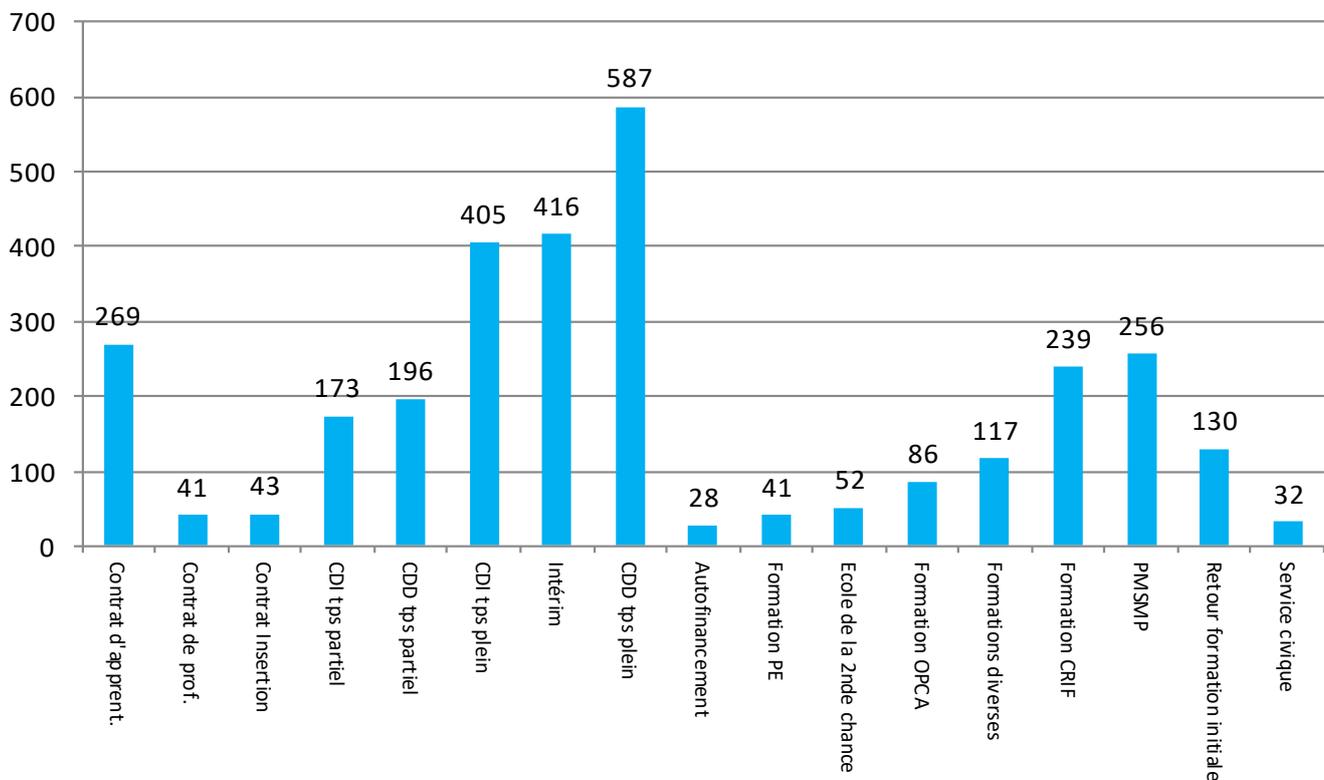
Nous le constatons chaque année, et pensons que cela n'est pas dû uniquement au niveau d'études plus élevé

des jeunes femmes, mais sans doute plus à leur capacité de projection dans l'avenir, et à leur positionnement par rapport à la construction de leur avenir personnel et professionnel.



L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

Principaux types d'entrées en situation



Cette année, nous avons saisi dans Imilo, 5641 entrées en situation dans l'année, qui ont concerné 3179 jeunes, soit près de 80% des jeunes en contact. Le nombre réel d'entrées en situations est sans doute supérieur, mais certains contrats courts en intérim ou CDD ne sont pas systématiquement saisis, et tous les jeunes ne nous informent pas de leurs changements de situation.

Les entrées en emploi reflètent la structure du marché de l'emploi, avec un nombre de CDD ou de missions d'intérim bien supérieur à celui des CDI, et parmi les CDI une part plus importante de temps partiels que pour les CDD, certains secteurs tels le commerce, la restauration rapide ou l'aide à domicile proposant essentiellement des temps partiels. Le fait le plus notable de cette année, est l'augmentation d'environ 50% du nombre d'entrée en contrat d'apprentissage.

ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SQYWAY 16/25					
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2020	2020 / 2019	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017
Total jeunes reçus	4040	-9,7%	4476	-4,1%	4665	-1,7%
Dont nouveaux jeunes	1323	-13,3%	1526	4,7%	1457	-5,8%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	171	4,2%	265	5,9%	162	3,5%
18-21	1820	45,0%	1884	42,1%	1786	38,3%
22-26	2049	50,7%	2327	52,0%	2717	58,2%
Sexe des jeunes reçus						
H	2187	54,1%	2453	54,8%	2441	52,3%
F	1853	45,9%	2023	45,2%	2224	47,7%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	511	12,6%	618	13,8%	627	13,4%
V Bis	448	11,1%	480	10,7%	519	11,1%
V	1047	25,9%	1232	27,5%	1344	28,8%
IV et +	2034	50,3%	2146	47,9%	2175	46,6%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	1378	34,1%	1606	35,9%	1705	36,5%
emploi-formation	365	9,0%	335	7,5%	296	6,3%
formation ou stage	620	15,3%	712	15,9%	741	15,9%
demandeur d'emploi	1604	39,7%	1709	38,2%	1826	39,1%
indisponible	73	1,8%	114	2,5%	97	2,1%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	15292	3,8	14804	3,3	17568	3,8
Activités collectives	2565	0,6	5596	1,3	6590	1,4
Téléphone et courrier	4274	1,1	4872	1,1	4984	1,1
Mail et SMS	28800	7,1	14807	3,3	13381	2,9
Administratif	8295	2,1	7959	1,8	10495	2,2
Total et nbre/jeune	59226	14,7	48038	10,7	53018	11,4
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	24072	86,4%	23156	78,4%	27270	75,9%
Formation	8198	53,3%	8719	62,9%	9144	50,2%
Projet professionnel	12421	69,6%	12827	58,7%	11773	58,5%
Logement	1160	10,7%	1386	12,3%	1511	11,0%
Citoyenneté	1781	19,6%	2141	20,1%	2581	22,6%
Santé	1808	20,2%	1878	14,3%	1722	14,0%
Loisirs, sport, culture	845	9,8%	1639	13,6%	1090	7,5%
Total et Nombre/jeune	50285	12,4	51746	11,6	55091	11,8

ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SITE GUYANCOURT						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2020	2020 / 2019	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	
Total jeunes reçus	953	-11,6%	1078	4,0%	1037	-0,6%	24%
Dont nouveaux jeunes	324	-14,1%	377	1,1%	373	-16,6%	24%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	30	3,1%	55	5,1%	31	3,0%	18%
18-21	465	48,8%	476	44,2%	444	42,8%	26%
22-26	458	48,1%	547	50,7%	562	54,2%	22%
Sexe des jeunes reçus							
H	520	54,6%	597	55,4%	586	56,5%	24%
F	433	45,4%	481	44,6%	451	43,5%	23%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	83	8,7%	114	10,6%	76	7,3%	16%
V Bis	126	13,2%	141	13,1%	142	13,7%	28%
V	254	26,7%	299	27,7%	294	28,4%	22%
IV et +	490	51,4%	524	48,6%	525	50,6%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	307	32,2%	392	36,4%	399	38,5%	22%
emploi-formation	91	9,5%	84	7,8%	65	6,3%	25%
formation ou stage	153	16,1%	168	15,6%	147	14,2%	25%
demandeur d'emploi	380	39,9%	400	37,1%	401	38,7%	24%
indisponible	22	2,3%	34	3,2%	25	2,4%	30%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3 947	4,1	3 558	3,3	2 728	2,6	26%
Activités collectives	693	0,7	1 639	1,5	914	0,9	27%
Téléphone et courrier	1 059	1,1	1 353	1,3	876	0,8	25%
Mail et SMS	7 556	7,9	3 849	3,6	3 784	3,6	26%
Administratif	1 609	1,7	2 022	1,9	2 167	2,1	19%
Total et nbr/jeune	14 864	15,6	12 421	11,5	10 469	10,1	25%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 792	87,0%	6 926	86,1%	5 175	71,6%	28%
Formation	2 214	55,4%	2 129	52,3%	1 972	46,8%	27%
Projet professionnel	3 089	68,8%	2 981	65,1%	2 120	54,8%	25%
Logement	285	12,9%	455	14,3%	309	9,8%	25%
Citoyenneté	446	21,4%	505	22,3%	460	21,0%	25%
Santé	393	20,0%	415	16,9%	166	7,2%	22%
Loisirs, sport, culture	121	6,5%	215	8,8%	52	2,2%	14%
Total et Nombre/jeune	13340	14,0	13626	12,6	10254	9,9	27%

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE ELANCOURT						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2020	2020 / 2019	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	
Total jeunes reçus	923	-11,6%	1044	15,5%	904	-15,0%	23%
Dont nouveaux jeunes	323	-16,1%	385	41,5%	272	-33,7%	24%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	57	6,2%	104	10,0%	33	3,7%	33%
18-21	444	48,1%	422	40,4%	391	43,3%	24%
22-26	422	45,7%	518	49,6%	480	53,1%	21%
Sexe des jeunes reçus							
H	520	56,3%	590	56,5%	466	51,5%	24%
F	403	43,7%	454	43,5%	438	48,5%	22%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	171	18,5%	210	20,1%	151	16,7%	33%
V Bis	74	8,0%	80	7,7%	83	9,2%	17%
V	224	24,3%	284	27,2%	256	28,3%	22%
IV et +	454	49,2%	470	45,0%	414	45,8%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	296	32,1%	373	35,7%	332	36,7%	21%
emploi-formation	125	13,5%	118	11,3%	79	8,7%	34%
formation ou stage	165	17,9%	212	20,3%	147	16,3%	27%
demandeur d'emploi	324	35,1%	321	30,7%	323	35,7%	20%
indisponible	13	1,4%	20	1,9%	23	2,5%	18%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3440	3,7	3436	3,3	2639	2,9	22%
Activités collectives	544	0,6	1427	1,4	1036	1,1	21%
Téléphone et courrier	1107	1,2	1305	1,3	951	1,1	26%
Mail et SMS	5340	5,8	1726	1,7	3204	3,5	19%
Administratif	1819	2,0	1720	1,6	1730	1,9	22%
Total et nbr/jeune	12250	13,3	9614	9,2	9560	10,6	21%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	5444	84,2%	5741	80,8%	5140	72,7%	23%
Formation	2248	57,0%	2474	57,6%	2026	50,1%	27%
Projet professionnel	3558	78,1%	4014	73,8%	2863	65,5%	29%
Logement	247	9,8%	317	12,0%	319	12,6%	21%
Citoyenneté	419	21,9%	597	27,8%	547	26,7%	24%
Santé	350	19,2%	383	17,2%	265	12,3%	19%
Loisirs, sport, culture	145	6,5%	286	11,3%	193	8,4%	17%
Total et Nombre/jeune	12411	13,4	13812	13,2	11353	12,6	25%

ACTIVITÉ DES SITES

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL SITE TRAPPES						% tot ML
	2020	2020 / 2019	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017
Total jeunes reçus	1149	-2,0%	1173	0,9%	1163	-15,4%	28%
Dont nouveaux jeunes	361	-0,8%	364	17,0%	311	-30,3%	27%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	46	4,0%	53	4,5%	33	2,8%	27%
18-21	493	42,9%	479	40,8%	479	41,2%	27%
22-26	610	53,1%	641	54,6%	651	56,0%	30%
Sexe des jeunes reçus							
H	602	52,4%	623	53,1%	621	53,4%	28%
F	547	47,6%	550	46,9%	542	46,6%	30%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	176	15,3%	187	15,9%	186	16,0%	34%
V Bis	128	11,1%	127	10,8%	135	11,6%	29%
V	317	27,6%	343	29,2%	332	28,5%	22%
IV et +	528	46,0%	516	44,0%	510	43,9%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	394	34,3%	398	33,9%	385	33,1%	29%
emploi-formation	73	6,4%	54	4,6%	51	4,4%	20%
formation ou stage	142	12,4%	155	13,2%	175	15,0%	23%
demandeur d'emploi	517	45,0%	530	45,2%	530	45,6%	32%
indisponible	23	2,0%	36	3,1%	22	1,9%	32%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	4421	3,8	3710	3,2	4026	3,5	29%
Activités collectives	917	0,8	1880	1,6	2261	1,9	36%
Téléphone et courrier	909	0,8	1195	1,0	1080	0,9	21%
Mail et SMS	8589	7,5	3986	3,4	4043	3,5	30%
Administratif	2526	2,2	2376	2,0	3216	2,8	30%
Total et nbre/jeune	17362	15,1	13147	11,2	14626	12,6	29%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	7 363	89,4%	5 948	82,5%	7 069	71,6%	31%
Formation	1 975	51,4%	2 162	56,4%	2 372	51,2%	24%
Projet professionnel	3 792	75,5%	3 667	79,0%	3 825	68,1%	31%
Logement	502	13,1%	425	15,1%	532	16,3%	43%
Citoyenneté	661	22,1%	686	27,5%	954	30,1%	37%
Santé	655	24,4%	668	25,3%	703	21,6%	36%
Loisirs, sport, culture	382	15,1%	774	15,3%	476	10,1%	45%
Total et Nombre/jeune	15330	13,3	14330	12,2	15931	13,7	30%

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE PLAISIR						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2020	2020 / 2019	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	
Total jeunes reçus	1015	-14,1%	1181	-18,4%	1448	5,4%	25%
Dont nouveaux jeunes	315	-21,3%	400	-1,7%	407	-8,7%	24%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	38	3,7%	53	4,5%	38	2,6%	22%
18-21	418	41,2%	507	42,9%	581	40,1%	23%
22-26	559	55,1%	621	52,6%	829	57,3%	27%
Sexe des jeunes reçus							
H	545	53,7%	643	54,4%	769	53,1%	25%
F	470	46,3%	538	45,6%	679	46,9%	25%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	81	8,0%	107	9,1%	144	9,9%	16%
V Bis	120	11,8%	132	11,2%	124	8,6%	27%
V	252	24,8%	306	25,9%	391	27,0%	22%
IV et +	562	55,4%	636	53,9%	789	54,5%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	381	37,5%	443	37,5%	487	33,6%	28%
emploi-formation	76	7,5%	79	6,7%	77	5,3%	21%
formation ou stage	160	15,8%	177	15,0%	236	16,3%	26%
demandeur d'emploi	383	37,7%	458	38,8%	624	43,1%	24%
indisponible	15	1,5%	24	2,0%	24	1,7%	21%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3484	3,4	4100	3,5	6075	4,2	23%
Activités collectives	411	0,4	650	0,6	1300	0,9	16%
Téléphone et courrier	1199	1,2	1019	0,9	996	0,7	28%
Mail et SMS	7315	7,2	5246	4,4	12702	8,8	25%
Administratif	2341	2,3	1841	1,6	2593	1,8	28%
Total et nbre/jeune	14750	14,5	12856	10,9	23666	16,3	25%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	4 473	84,5%	4 541	69,0%	6 914	64,1%	19%
Formation	1 761	50,1%	1 954	44,9%	2 622	40,4%	21%
Projet professionnel	1 982	55,9%	2 165	50,0%	1 621	57,5%	16%
Logement	126	6,9%	189	7,9%	220	6,1%	11%
Citoyenneté	255	12,8%	353	15,2%	1 330	49,0%	14%
Santé	410	16,7%	412	16,2%	294	9,3%	23%
Loisirs, sport, culture	197	9,7%	364	14,0%	453	22,9%	23%
Total et Nombre/jeune	9204	9,1	9978	8,4	13454	9,3	18%



NOMBRE DE JEUNES ET DE PREMIERS ACCUEILS PAR COMMUNE

	2020		2019	
	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils
Coignières	120	41	130	73
Elancourt	383	125	421	149
Guyancourt	351	116	429	153
La Verrière	143	52	148	48
Les Clayes-sous-bois	229	73	255	93
Magny les Hameaux	93	24	105	37
Maurepas	215	76	266	82
Montigny le Bretonneux	278	108	299	95
Plaisir	553	173	651	216
Trappes en Yvelines	1064	344	1073	346
Villepreux	116	34	123	44
Voisins le Bretonneux	75	30	81	33
Total Saint Quentin en Yvelines	3620	1196	3981	1369
Beynes	61	19	78	19
Bois d'Arcy	105	37	120	42
Chavenay	2	1	2	1
Jouars-Pontchartrain	26	10	29	11
Le Mesnil Saint-Denis	27	11	34	13
Neauphle le Château	19	9	21	8
Neauphle le Vieux	6	3	3	1
Saint-Germain de la Grange	9	1	14	6
Saint-Rémy l'Honoré	8	5	4	3
Thiverval-Grignon	5	0	9	4
Total autres communes	268	96	314	108
Hors territoire	152	31	181	49
TOTAL	4040	1323	4476	1526

2016
VY
A
16
20